

Les Travaux de l'Institut

BILAN ET PERSPECTIVES

20
25.

Institut
Terram

Notre ACTIVITÉ

PENSER, INNOVER ET AGIR POUR NOS TERRITOIRES	04
LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	04
NOTRE ENGAGEMENT	07
NOS VALEURS	08
NOS INSTANCES	10
NOS PARTENAIRES	13
NOS ÉTUDES EN 2025	14
(RE)METTRE WALINCOURT SUR LA CARTE	16
LA RESPONSABILITÉ TERRITORIALE DES ENTREPRISES (RTE) : VALORISER L'IMPACT LOCAL	20
EAU SOUS TENSION : LES FRANCAIS FACE AUX DÉFIS HYDRIQUES DE LEURS TERRITOIRES	24
MOBILITÉS : LA SANTÉ MENTALE À L'ÉPREUVE DES TRANSPORTS	28
SAISIR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX PAR LES TERRITOIRES	32
ÉNERGIE EN OUTRE-MER : ENJEUX D'UN SERVICE PUBLIC SOUS CONTRAINTE	36
CONSEILS MUNICIPAUX : RENOUER AVEC L'ENGAGEMENT CITOYEN	40
SANTÉ MENTALE DES JEUNES DE L'HEXAGONE AUX OUTRE-MER	44
IA ET INCLUSION ALGORITHMIQUE : UN ENJEU DE COHÉSION SOCIALE, ÉCONOMIQUE ET TERRITORIALE	48
TOURISME 2.0 : ANATOMIE DE LA FRANCE AIRBNB	52
INFRASTRUCTURES INVISIBLES : CE QUE LES FRANÇAIS DISENT DE LEURS RÉSEAUX DU QUOTIDIEN	56
CE QUE VIVENT (VRAIMENT) LES FEMMES RURALES	60
LE SON DES TERRITOIRES	64
SITE INTERNET ET NEWSLETTER	68
NOS CHIFFRES CLÉS DANS LES MÉDIAS	70
NOUS SOUTENIR	72



Le mot de la présidente FRANÇOISE NYSSSEN

L'année 2025 marque un tournant pour l'Institut Terram. Dans un contexte de mutations profondes, où s'entrecroisent crises sociales, urgences environnementales, tensions économiques et fragilités démocratiques, notre think tank réaffirme une conviction fondatrice : c'est depuis les territoires que se pensent et se construisent les réponses durables aux défis de notre temps. En partant du terrain et de celles et ceux qui y vivent, l'Institut Terram entend éclairer l'action publique, formuler des propositions concrètes et contribuer à une démocratie plus vivante, plus proche et plus juste.

Tout au long de l'année, nos travaux ont permis d'identifier et d'analyser des enjeux majeurs qui traversent le quotidien des Françaises et des Français : l'engagement citoyen local, l'avenir des services publics de l'Hexagone à l'outre-mer, la transition écologique vécue depuis les territoires, les tensions croissantes autour de la ressource en eau, les mobilités et leurs effets sur la santé, la responsabilité territoriale des entreprises, la santé mentale des jeunes ou encore le malus rural des inégalités de genre. Au-delà du diagnostic, ces travaux ont également donné lieu à des recommandations opérationnelles afin d'éclairer la décision publique et d'accompagner l'action des collectivités, des entreprises et des institutions.

« RENOUER LE LIEN DÉMOCRATIQUE EST UNE NÉCESSITÉ IMPÉRIEUSE. CETTE RECONSTRUCTION NE PEUT S'OPÉRER QUE DEPUIS LES TERRITOIRES, LÀ OÙ S'INVENTE LA CAPACITÉ À AGIR ENSEMBLE. »

FRANÇOISE NYSSSEN

L'Institut Terram a parallèlement renforcé sa capacité de diffusion et de dialogue en diversifiant ses formats : publications, événements, podcasts, partenariats éditoriaux et interventions publiques. Cette dynamique témoigne de la reconnaissance croissante de notre approche, fondée sur une lecture fine des territoires, attentive à leurs diversités, à leurs fragilités comme à leurs ressources, et soucieuse de transformer l'analyse en levier d'action.

Je souhaite saluer l'engagement constant de l'équipe, des membres du Conseil d'administration et du Comité scientifique, ainsi que celui des auteurs et des partenaires qui rendent possible ce travail collectif. Leur exigence intellectuelle, leur sens du dialogue et leur attachement au bien commun constituent le socle de notre action et la condition de sa crédibilité.

À l'approche des élections municipales, puis de l'élection présidentielle, notre pays entre dans une séquence politique marquée par une défiance profonde à l'égard de la parole publique. Plus que jamais, renouer le lien démocratique apparaît comme une nécessité impérieuse. Cette reconstruction ne pourra s'opérer que depuis les territoires, là où s'inventent concrètement la participation, la coopération et la capacité à agir ensemble.

Cette attention portée à l'engagement et à la participation s'enracine dans une conviction forte : comme le rappelait Hannah Arendt, la démocratie ne se réduit pas à des procédures ; elle suppose des citoyens capables d'agir, de délibérer et, lorsque cela est nécessaire, de faire preuve de courage et de responsabilité collective. C'est dans cet esprit que l'Institut Terram entend poursuivre et approfondir son action en 2026.

Françoise Nyssen

PRÉSIDENTE DE L'INSTITUT TERRAM



L'Institut Terram porte la conviction que la dimension territoriale offre un cadre d'analyse privilégié pour appréhender les bouleversements économiques, sociaux et culturels à l'œuvre.

Victor Delage

FONDATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTITUT TERRAM

Notre ENGAGEMENT

Penser,
innover
et agir
pour nos
territoires.

L'Institut Terram est un groupe de réflexion collégial et multidisciplinaire dédié à l'étude des territoires. Il fait de la dynamique territoriale un pilier central de l'innovation économique, industrielle et numérique, de la préservation de l'environnement et de la décarbonation, de l'accès aux services publics, de la valorisation du patrimoine culturel et de la cohésion sociale.

Par ses travaux, il contribue à revitaliser le débat public, facilite les échanges d'idées et est à l'initiative de recommandations concrètes au service de l'intérêt général. Son expertise repose sur la diversité des acteurs et la synergie de compétences. Il réunit des chercheurs, des experts, des représentants d'entreprises, des fonctionnaires et des acteurs de la société civile. L'Institut Terram est une association à but non lucratif et un think tank indépendant, sans affiliation politique. Le soutien des entreprises et des particuliers permet le déploiement de ses activités.

NOS VALEURS

01.

TERRITOIRE

La connaissance des territoires est indispensable pour rendre compte des transformations de la société française. Il faut sortir de concepts globalisants, que l'on applique trop souvent de manière uniforme à l'ensemble du pays, pour s'intéresser à la diversité des espaces de vie qui nous entourent.

02.

INNOVATION

L'innovation est au cœur de notre réflexion. Nous œuvrons pour faire de nos territoires des laboratoires vivants de l'innovation économique et sociale, où de nouvelles pratiques en matière d'urbanisme, de développement durable, d'inclusion et de numérisation doivent émerger et se diffuser.

03.

DÉMOCRATIE

Les territoires sont l'une des réponses à la crise démocratique. L'habitant-citoyen doit être un artisan de la transformation des territoires. Personne ne peut être exclu lorsque des décisions affectant son quotidien sont en jeu, que l'on réside au centre-ville, en zone périurbaine ou loin des villes.

04.

INDÉPENDANCE

Transparence et concertation sont les piliers de notre action pour favoriser des politiques publiques adaptées aux usages et aux besoins locaux. Nos propositions sont basées sur des analyses rigoureuses et une diversité d'expertises.

NOS INSTANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION



FRANÇOISE NYSSSEN – PRÉSIDENTE

Françoise Nyssen est diplômée en sciences et urbanisme et agrégée. Elle débute en 1972 comme chercheuse en biologie moléculaire, puis se tourne vers l'urbanisme. Elle entre dans l'édition en 1980, dirige Actes Sud dès 1987, cofonde l'école du Domaine du Possible, est ministre de la Culture (2017-2018), préside le Festival d'Avignon et le conseil de surveillance d'Actes Sud.



CHARLOTTE AUMAÎTRE

Charlotte Aumaître est responsable du pôle Affaires publiques et directrice générale Macif Impact ESS, direction de l'Engagement de la Macif.



SALOMÉ BERLIOUX

Salomé Berlioux est entrepreneure sociale, fondatrice et directrice générale de Rura (ex-Chemins d'avenirs). Elle est auteure de plusieurs essais.



THIBAUT BOUSQUET

Thibaut Bousquet est directeur des Affaires publiques de la CAPEB.



JONATHAN CHABERT

Jonathan Chabert est chef de clinique universitaire-assistant des Hôpitaux de psychiatrie au sein de l'université Paris-Est-Créteil et des Hôpitaux universitaires Henri-Mondor.



HÉLÈNE DELAHAYE

Hélène Delahaye est directrice des études et du planning stratégique du groupe La Poste.



MÉLODIE DENEUVE

Mélodie Deneuve est directrice des relations extérieures et de la communication de la Mutualité française.



MYASSA DJEBARA

Myassa Djebara est responsable des affaires publiques et de l'engagement sociétal pour Airbnb en France, Belgique et Luxembourg.



SOPHIE DURAND

Sophie Durand est directrice de la communication du Groupe Keolis.



MARIE-NOËLLE DUVAL

Marie-Noëlle Duval est directrice générale d'Alcome.



EMMANUELLE GARNIER

Emmanuelle Garnier est directrice de la marque Banque populaire.



MANON FEYDEL

Manon Feydel est avocate au barreau de Paris, spécialisée en propriété intellectuelle et en droit d'auteur, notamment dans les domaines culturels.



NICOLAS MAGNIER

Nicolas Magnier est directeur de la Communication et de l'Engagement d'AXA France.



LAURENT OBADIA

Laurent Obadia est directeur général adjoint en charge des parties prenantes et de la communication du groupe Veolia.



THIERRY RAEVEL

Thierry Raevel est directeur des relations parlementaires et territoires chez Engie et président-fondateur d'HYmpulsion.



ARIELLE SCHWAB

Arielle Schwab est directrice générale adjointe de Havas Paris.

NOS INSTANCES

COMITÉ SCIENTIFIQUE



JEAN-LAURENT CASSELY

Auteur et conférencier,
fondateur de Maison
Cassely.



DAVID DJAÏZ

Dirigeant d'entreprise,
essayiste.



AURÉLIE JEAN

Scientifique en
modélisation algorithmique,
entrepreneure et autrice.



FADILA LETURQ

Cheffe du pôle Campus du
numérique public.



JACQUES LÉVY

Chercheur en science du
social, membre du rhizome
de recherche Chôros.



SYLVAIN MANTERNACH

Géographe-
cartographe, spécialiste
géopolitique locale.



BENJAMIN MOREL

Constitutionnaliste,
maître de conférences
en droit public.



NICOLAS PORTIER

Enseignant au sein de
l'École urbaine de
Sciences Po.



CARINE SEBI

Économiste de l'énergie
Grenoble École de
Management.



MAGALI TALANDIER

Économiste, spécialiste
de l'aménagement du
territoire.



ANAÏS VOY-GILLIS

Géographe, spécialiste des
questions industrielles.

NOS PARTENAIRES

—
Ensemble
pour les
territoires
—

L'Institut Terram est honoré de pouvoir s'appuyer sur un réseau de partenaires composé d'entreprises, d'organisations et d'associations reconnues pour leur engagement et leur impact au service des territoires. Depuis notre création en 2024, leur soutien constant et leur confiance renouvelée constituent un levier déterminant pour le déploiement de nos actions, notamment dans la production et la diffusion de réflexions innovantes dédiées aux enjeux territoriaux.





JANVIER – JÉRÔME FOURQUET



FÉVRIER – MARC-ANTOINE AUTHIER, LOÏSE LYONNET



AOÛT – BENJAMIN MOREL



SEPTEMBRE – VICTOR DELAGE, MARGAUX TELLIER-POULAIN, LOU VINCENT



MARS – ANTOINE BRISTIELLE



AVRIL – VICTOR DELAGE, ANGÈLE MALÂTRE-LANSAC



SEPTEMBRE – AURÉLIE JEAN, JEAN-BAPTISTE MANENTI



OCTOBRE – JÉRÔME FOURQUET, SYLVAIN MANTERNACH, CHLOÉ TEGNY



JUIN – ANTOINE BRISTIELLE



JUILLET – LOVA RINEL



NOVEMBRE – VICTOR DELAGE



DÉCEMBRE – SALOMÉ BERLIOUX, FÉLIX ASSOULY

« EN RÉUNISSANT DEUX MONDES, CELUI DE LA MUSIQUE CLASSIQUE, DES MÉGALOPOLES ET DU POUVOIR D'ACHAT À CELUI DE LA FANFARE, D'UNE RÉGION MINIÈRE ET DU PROLÉTARIAT, EMMANUEL COURCOL A INSPIRÉ À JÉRÔME FOURQUET UNE PASSIONNANTE ÉTUDE PUBLIÉE PAR L'INSTITUT TERRAM. »

LE FIGARO

JANVIER 2025

(RE)METTRE WALINCOURT SUR LA CARTE

JÉRÔME FOURQUET

Entre métropolisation, cultures périphériques et sécession silencieuse

L'étude explore les effets de la désindustrialisation sur l'identité ouvrière et l'influence croissante de l'américanisation dans la culture populaire. Elle montre comment la France périphérique développe des pratiques culturelles, des modes de vie et des choix électoraux de plus en plus autonomes, souvent en décalage avec les normes et les orientations de la France d'en haut. Cette convergence entre autonomie culturelle et autonomie politique traduit une dynamique de sécession silencieuse mais croissante. À sa manière, *En Fanfare* cherche à bâtir des ponts entre ces univers désormais distants, en donnant à voir ce qui les oppose, mais aussi ce qui pourrait encore les relier.

Ces dernières années, une prise de conscience s'est opérée autour de l'hyperfocalisation du débat public sur Paris et quelques métropoles, reléguant au second plan de vastes pans du territoire. Le succès du film *En fanfare* illustre ce regain d'attention pour la province et éclaire les profondes transformations sociales et culturelles des dernières décennies. En opposant deux personnages issus de milieux et de trajectoires divergentes, le film met en scène le clivage entre les *Somewhere*, ancrés dans leurs territoires, et les *Anywhere*, élites mobiles et mondialisées.

« LE FILM ÉCLAIRE CE PROFOND FOSSE TERRITORIAL ET CULTUREL ENTRE LES SOMEWHERE ET LES ANYWHERE. AU CŒUR DES MÉTAMORPHOSES DE LA FRANCE. »

JÉRÔME FOURQUET

FOCUS

Entretien croisé entre Jérôme Fourquet et Emmanuel Courcol dans Le Point

PARIS, 28 MAI 2024

Durant l'année 2024, les salles de cinéma ont enregistré 181 millions d'entrées, un niveau inédit depuis la pandémie, qui a mis en lumière la France périphérique et rurale à travers des films comme *En Fanfare*, *Les Barbares* ou *Fario*. Ces œuvres explorent les inégalités territoriales, les identités locales et les recompositions sociales à l'œuvre. Le succès d'*En Fanfare* illustre pleinement cet intérêt renouvelé. Dans ce contexte, l'Institut Terram a réuni, au mythique Cinéma du Panthéon, Jérôme Fourquet, auteur de l'étude, et Emmanuel Courcol, réalisateur du film, pour un échange mené par le journaliste Clément Pétreault. Cette rencontre a donné lieu à un dossier spécial de trois pages dans *Le Point* sur l'étude *(Re)mettre Walincourt sur la carte*.





ÉVÉNEMENT ASSOCIÉ

Débat-projection « (Re)mettre Walincourt sur la carte »

24 FÉVRIER 2025 – STUDIO 28, PARIS

À l'occasion de la parution de l'étude *(Re)mettre Walincourt sur la carte*, l'Institut Terram a réuni plus de 200 personnes au Studio 28 pour une soirée débat-projection en présence de Jérôme Fourquet, auteur de l'étude, et d'Emmanuel Courcol, réalisateur du film *En Fanfare*.

Crise des Gilets jaunes, américanisation des pratiques culturelles, transmission des traditions populaires, fractures territoriales : au fil de leurs échanges s'est dessiné le portrait d'un pays en quête de sens, de repères et de réconciliation.

La soirée s'est prolongée par la projection du film *En Fanfare*, avant de s'achever sur un moment d'échange nourri et convivial.



REVUE PRESSE

Le Point

COMMENT EXPLIQUER L'INCROYABLE SUCCÈS DU FILM *EN FANFARE*

EMMANUEL COURCOL, JÉRÔME FOURQUET ET CLÉMENT PÉTREULT

LCI

QU'EST-CE QUI RÉUNIT ENCORE LES FRANÇAIS ?

JÉRÔME FOURQUET

franceinfo:

FILMER LES TERRITOIRES DE LA FRANCE PÉRIPHÉRIQUE AU CINÉMA

JÉRÔME FOURQUET

LA VOIX DU NORD

EN FANFARE REMET LES OUBLIÉS DU BASSIN MINIER ET DE LA GLOBALISATION SUR LA PHOTO

OLIVIER BERGER ET JÉRÔME FOURQUET

CHIFFRES CLÉS



« UNE ÉTUDE DE L'INSTITUT TERRAM MET EN LUMIÈRE UN NOUVEAU MODÈLE. LOIN D'ÊTRE UNE SIMPLE TENDANCE, LA RTE POURRAIT BIEN TRANSFORMER LA MANIÈRE DONT LES ENTREPRISES S'INTÈGRENT ET INTERAGISSENT AVEC LEUR ENVIRONNEMENT LOCAL. »



FÉVRIER 2025

LA RESPONSABILITÉ TERRITORIALE DES ENTREPRISES (RTE) : VALORISER L'IMPACT LOCAL

MARC-ANTOINE AUTHIER

LOÏSE LYONNET

Responsabilité territoriale des entreprises : un tournant stratégique

Alors que l'Union européenne ouvre ses marchés à une concurrence mondiale accrue, une alternative s'impose : la responsabilité territoriale des entreprises (RTE). Centrée sur l'impact local de l'activité économique, elle favorise un ancrage durable des entreprises dans les territoires. À la différence d'une responsabilité sociale des entreprises souvent standardisée, la RTE valorise les spécificités locales et constitue un levier stratégique de renforcement de la compétitivité.

La responsabilité sociale des entreprises (RSE), initialement volontaire, visait à répondre aux critiques du capitalisme en assignant aux entreprises des objectifs dépassant la seule recherche du profit. En affirmant que tout acteur économique porte une responsabilité envers la société, elle a introduit une forme de dette morale et conduit à de nouvelles obligations légales, comme le reporting extra-financier. Ce cadre, d'abord limité aux grandes entreprises, s'est étendu à des structures plus petites, notamment avec la *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD) inscrite dans le Pacte vert européen.

« LA RTE VISE À REPLACER L'ENTREPRISE AU CENTRE DU VILLAGE, MESURANT SES EFFETS POSITIFS LOCAUX POUR LE BIEN COMMUN. »

MARC-ANTOINE AUTHIER ET LOÏSE LYONNET

FOCUS

Pour une responsabilité territoriale des entreprises

26 MAI 2025 – SÉNAT, PARIS

L'étude *La responsabilité territoriale des entreprises (RTE) : valoriser l'impact local* a été présentée au Sénat. À cette occasion, les auteurs, Marc-Antoine Authier et Loïse Lyonnet, ont exposé les enseignements clés de leur travail et partagé leurs analyses sur un enjeu devenu central : le rôle des entreprises dans le développement et la cohésion des territoires. Dans un contexte marqué par des fractures économiques et sociales persistantes (déclin industriel, déséquilibres régionaux, attentes croissantes de la société civile...), ce travail propose des pistes d'action concrètes pour passer de la théorie à la pratique. Il met en lumière la richesse des dynamiques locales et les leviers d'engagement à la disposition des acteurs économiques pour renforcer leur ancrage territorial.





est intervenue lors d'une table ronde de la REF2025 organisée par L'Express sur le thème : « Répondre aux défis du développement local : comment la France peut-elle attirer les investissements étrangers ? ». Elle a participé à cet échange aux côtés de Carole Delga, présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, de Natacha Polony, essayiste et éditorialiste, et de Wouter Vermeulen, vice-président développement durable et relations institutionnelles de Coca-Cola Europe.

ÉVÉNEMENT ASSOCIÉ

Responsabilité territoriale des entreprises, de la théorie à l'action

5 JUIN 2025 – PARIS

Victor Delage, directeur général de l'Institut Terram, est intervenu lors d'une table ronde consacrée à la responsabilité territoriale des entreprises (RTE), organisée par l'Institut Choiseul en partenariat avec Les Entreprises s'engagent. Il a rappelé que, dans un contexte de transformation des repères institutionnels, l'entreprise peut jouer un rôle d'ancrage, à condition que son engagement territorial repose sur des actions concrètes. Selon lui, il ne s'agit plus seulement de se réclamer d'un territoire, mais d'y inscrire effectivement son activité et ses pratiques. La discussion, animée par Clara Michielini, réunissait Natacha Cambriels (Butagaz) et Jean-Baptiste Sandoz (Company Project), qui ont présenté leurs propres démarches en matière d'ancrage territorial.



ÉVÉNEMENT ASSOCIÉ

Responsabilité territoriale des entreprises, de la théorie à l'action

25 JUIN 2025 – BORDEAUX

L'Institut Terram a présenté son étude *La responsabilité territoriale des entreprises (RTE) : valoriser l'impact local* lors d'un événement organisé par le Club régional Engie Nouvelle-Aquitaine. Cette intervention, assurée par Loïse Lyonnet, coauteure de l'étude, et Victor Delage, directeur général de l'institut, s'est tenue en présence de Sabine Devynck, directrice régionale Nouvelle-Aquitaine d'Engie.

ÉVÉNEMENT ASSOCIÉ

Répondre aux défis du développement local pour les entreprises

28 AOÛT 2025 – REF2025, PARIS

Loïse Lyonnet, coauteure avec Marc-Antoine Authier de l'étude de l'Institut Terram *La responsabilité territoriale des entreprises (RTE) : valoriser l'impact local*,

REVUE PRESSE



« FACE À DONALD TRUMP, PROMOUVONS LA RESPONSABILITÉ TERRITORIALE DES ENTREPRISES »

MARC-ANTOINE AUTHIER ET LOÏSE LYONNET



VERS UNE RESPONSABILITÉ TERRITORIALE DES ENTREPRISES

ROMAIN GASPAR



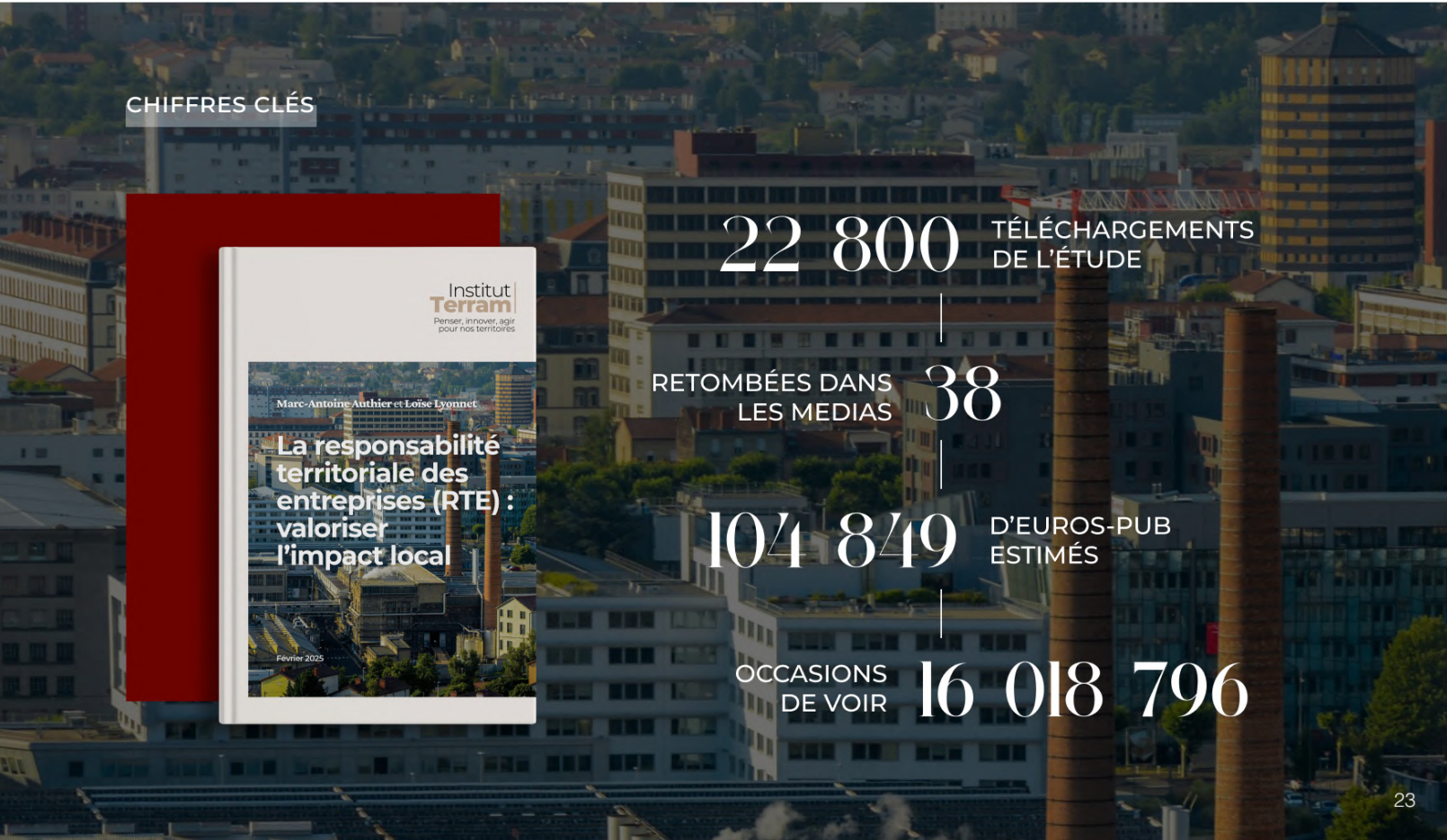
« RESPONSABILITÉ TERRITORIALE DES ENTREPRISES : IL FAUT "REMETTRE L'ENTREPRISE AU CENTRE DU VILLAGE", ESTIME L'INSTITUT TERRAM »

LA RÉDACTION



REMETTRE L'USINE AU MILIEU DU VILLAGE

MARC-ANTOINE AUTHIER ET LOÏSE LYONNET



« À TRAVERS UNE ENQUÊTE NATIONALE ET UNE ANALYSE FINE DES DÉTERMINANTS SOCIAUX, POLITIQUES ET TERRITORIAUX, CETTE RICHE ÉTUDE DE L'INSTITUT TERRAM DÉCRYPTE LES PERCEPTIONS DES FRANÇAIS FACE AUX DÉFIS HYDRIQUES. »

Marianne

MARS 2025

EAU SOUS TENSION : LES FRANÇAIS FACE AUX DÉFIS HYDRIQUES DE LEURS TERRITOIRES

ANTOINE BRISTIELLE

La crise de l'eau : une préoccupation tangibile pour les Français

L'eau se trouve au cœur d'une crise multidimensionnelle en France, où s'intensifient les tensions liées à l'accès, à la qualité et à la gestion de la ressource. Changement climatique, urbanisation, pratiques d'aménagement et usages concurrents déstabilisent le cycle hydrologique, comme en témoignent sécheresses prolongées, inondations plus fréquentes et dégradation de la qualité de l'eau. Les conflits d'usage, parfois violents, soulignent les enjeux de justice autour du partage de la ressource.

Dans l'opinion, les inquiétudes se croisent : eau potable, vulnérabilités territoriales, catastrophes naturelles ou inégalités d'accès.

Ces perceptions varient selon l'expérience des citoyens, la situation des territoires et les clivages socio-économiques. L'étude analyse aussi la confiance accordée aux acteurs de la gestion de l'eau et l'acceptabilité des mesures publiques.

Le questionnaire a été administré en ligne via le panel Ipsos « Interactive Survey » du 24 au 29 janvier 2025. Grâce à cet échantillon de grande ampleur, les résultats bénéficient d'une robustesse statistique permettant une analyse fine des perceptions selon les profils sociodémographiques et politiques.

« LA GESTION DE L'EAU
SIMPOSE COMME UN ENJEU
POLITIQUE MAJEUR MÉLANT
ÉCOLOGIE, JUSTICE
TERRITORIALE ET
ACCEPTABILITÉ SOCIALE. »

ANTOINE BRISTIELLE

FOCUS

L'eau, enjeu clé des élections municipales

10 JUILLET 2025 – ASSEMBLÉE NATIONALE, PARIS

Antoine Bristielle a présenté à l'Assemblée nationale les résultats de l'étude *Eau sous tension : les Français face aux défis hydriques de leurs territoires*, lors des 4^e Rencontres nationales de l'eau publique. Réunissant élus, experts, chercheurs et acteurs du secteur, cette rencontre a confirmé que l'eau s'impose désormais comme un enjeu politique central, au cœur des dynamiques territoriales et des attentes citoyennes.





ÉVÉNEMENT ASSOCIÉ

Tour de France de l'Eau

BOULOGNE-SUR-MER (27 MARS 2025) – VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE (28 AVRIL 2025) – BLOIS (13 MAI 2025) – NÎMES (3 OCTOBRE 2025)

À l'occasion du Tour de France de l'Eau, initié par Veolia, l'Institut Terram a pris part aux différentes étapes afin de partager les principaux enseignements de son étude *Eau sous tension : les Français face aux défis hydriques de leurs territoires* et d'échanger avec les acteurs locaux, ainsi qu'avec Estelle Brachlianoff, PDG de Veolia, autour des perceptions citoyennes et des défis hydriques à l'échelle des territoires. De Boulogne-sur-Mer à Nîmes, en passant par Villefranche-sur-Saône et Blois, les étapes du Tour ont été l'occasion d'échanges approfondis avec une grande diversité d'acteurs : citoyens, agriculteurs, acteurs économiques, élus, associations de consommateurs et agences régionales de santé. Les discussions ont porté aussi bien sur la question du « juste » prix de l'eau que sur le traitement durable des PFAS, les leviers de développement de la réutilisation des eaux usées (REUT) ou encore les apports potentiels de l'intelligence artificielle.



REVUE PRESSE



JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU ET INQUIÉTUDES FRANÇAISES SELON UNE ÉTUDE DE L'INSTITUT TERRAM

ALI BADDOU



« LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET LES ENTREPRISES SONT LES ACTEURS LES PLUS LÉGITIMES POUR GÉRER L'EAU »

ANTOINE BRISTIELLE

LE FIGARO

INONDATIONS, SÉCHERESSE, POLLUTION... LES FRANÇAIS LARGEMENT PRÉOCCUPÉS PAR LES RISQUES LIÉS À L'EAU

ÉRIC DE LA CHESNAIS



EAU : 58 % DES FRANÇAIS PRÉOCCUPÉS PAR LE STRESS HYDRIQUE, UNE INQUIÉTUDE QUI VARIE SELON LES GÉNÉRATIONS

LA REDACTION

CHIFFRES CLÉS



32 600 TÉLÉCHARGEMENTS DE L'ÉTUDE

RETOMBÉES DANS LES MEDIAS 71

900 822 D'EUROS-PUB ESTIMÉS

OCCASIONS DE VOIR 212 884 460

« UNE ENQUÊTE PASSIONNANTE MENÉE PAR L'INSTITUT TERRAM ET L'ALLIANCE POUR LA SANTÉ MENTALE MET EN LUMIÈRE UN PHÉNOMÈNE ENCORE TRÈS PEU EXPLORÉ : LA FAÇON DONT LES CONDITIONS DE TRANSPORT ET LES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN METTENT À L'ÉPREUVE LA SANTÉ MENTALE. »



AVRIL 2025

MOBILITÉS : LA SANTÉ MENTALE À L'ÉPREUVE DES TRANSPORTS

VICTOR DELAGE

ANGÈLE MALÂTRE-LANSAC

Mobilité et santé mentale : une approche territoriale des vulnérabilités

Cette étude propose une approche multidimensionnelle pour mieux comprendre comment les déplacements influencent la santé mentale. En croisant les pratiques, les niveaux de satisfaction et les répercussions sanitaires et sociales de la mobilité, il s'agit de ne plus penser celle-ci uniquement comme un levier d'accessibilité mais aussi comme un outil stratégique d'aménagement du territoire au service du mieux-être individuel et collectif.

La mobilité structure le quotidien et influence le bien-être, mais son impact sur la santé mentale reste peu exploré. Ressource lorsqu'elle est fluide, contrainte lorsqu'elle se dégrade, elle peut générer stress, fatigue ou sentiment d'usure. Ses effets varient selon les modes de déplacement et les contextes territoriaux. Dans les zones rurales et périurbaines, la dépendance à la voiture réduit les marges de manœuvre et organise l'ensemble de la vie autour des trajets, renforçant parfois l'isolement. En milieu urbain, d'autres facteurs interviennent : densité, saturation des transports, bruit ou promiscuité. L'étude, menée par l'Institut Terram en partenariat avec l'Alliance pour la Santé Mentale, repose sur un échantillon représentatif de 3 300 Français de 18 ans et plus, interrogés en ligne par l'Ifop du 31 janvier au 2 février 2025.

« AMÉLIORER LES MOBILITÉS, C'EST AUSSI AGIR SUR LE BIEN-ÊTRE MENTAL, LA FATIGUE CHRONIQUE ET LE SENTIMENT D'USURE SOCIALE. »

VICTOR DELAGE ET ANGÈLE MALÂTRE-LANSAC

FOCUS

Diffuser au-delà des circuits médiatiques classiques

29 AVRIL 2025

La publication de l'étude *Mobilités : la santé mentale à l'épreuve des transports* a bénéficié d'une forte visibilité sur les réseaux sociaux, en témoigne le décryptage réalisé par HugoDécrypte. Son post consacré à l'étude a suscité un important niveau d'engagement, avec près de 100 000 « j'aime » et plus de 8 millions de vues. Cette exposition illustre la manière dont certaines publications peuvent circuler au-delà des relais classiques et institutionnels, en touchant un public plus large, en particulier les nouvelles générations. Elle rappelle également l'importance de rendre accessibles des sujets techniques et de faire dialoguer recherche, société et publics plus diversifiés.





ÉVÉNEMENT ASSOCIÉ

Penser les mobilités
comme levier de bien-être

14 MAI 2025 – HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN, PARIS

L'étude *Mobilités : la santé mentale à l'épreuve des transports* a été présentée au Haut-commissariat au Plan lors d'un événement ouvert par Clément Beaune.

À cette occasion, Victor Delage, fondateur de l'Institut Terram, et Angèle Malâtre-Lansac, déléguée générale de l'Alliance pour la Santé Mentale, ont dévoilé les principaux enseignements de cette enquête inédite. Dans les zones denses comme dans les territoires ruraux, les récits de mobilité racontent une même réalité : se déplacer revient trop souvent à s'user mentalement. À se heurter à l'illisible, à composer avec l'imprévu, à structurer sa vie autour d'obstacles et d'horaires, jusqu'à y laisser du temps, de l'énergie et un peu de soi.

Un riche échange a suivi entre Marie-Ange Debon, présidente exécutive de Keolis, Rachel Bocher, psychiatre et présidente de l'Intersyndicat national des praticiens hospitaliers, Sébastien Bailleul, directeur des partenariats et du plaidoyer de Wimoov, et Angèle Malâtre-Lansac autour d'une ambition partagée : faire de la mobilité non plus une variable d'ajustement, mais un levier actif de santé mentale et physique, de justice spatiale et sociale, de dignité.



REVUE PRESSE



TRANSPORTS ET
MORAL DES FRANÇAIS

XAVIER DE MOULINS



LA SOUFFRANCE DES USAGERS
DES TRANSPORTS, NOUVELLE
LIGNE DE FAILLE SOCIALE

AUDREY EMERY



VIOLENCE, NERVOUSITÉ, ÉTÉ
DÉPRESSIF... QUAND LES
TRANSPORTS SAPENT
LE MORAL DES FRANÇAIS

PAULINE LANDAIS-BARRAU



60 % DES FRANCILIENS
RENONCENT À DES ACTIVITÉS
À CAUSE DES TRANSPORTS
SELON L'INSTITUT TERRAM

VICTOR DELAGE ET MAXIME GLORIEUX

CHIFFRES CLÉS



49 650 TÉLÉCHARGEMENTS
DE L'ÉTUDE

RETOMBÉES DANS
LES MEDIAS 207

2 279 257 D'EUROS-PUB
ESTIMÉS

OCCASIONS
DE VOIR 500 349 638

« ET SI LES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES ÉCHOUAIENT NON PAS SUR LE FOND, MAIS PARCE QU'ELLES NE TIENNENT PAS COMPTE DE LA DIVERSITÉ DES TERRITOIRES ? C'EST PRÉCISÉMENT À CETTE QUESTION QUE S'ATTELLE L'INSTITUT TERRAM, GRÂCE À UNE MÉTHODE INÉDITE PERMETTANT DE PROJETER LES RÉSULTATS À L'ÉCHELLE COMMUNALE. »

l'Opinion

JUIN 2025

SAISIR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX PAR LES TERRITOIRES

ANTOINE BRISTIELLE

Partout en France, les citoyens souhaitent une écologie située et populaire

Cette étude révèle un fort attachement des Français aux enjeux écologiques, quel que soit leur lieu de vie. Des majorités claires se dégagent en faveur de politiques environnementales ambitieuses.

Toutefois, ce consensus de principe se heurte à de fortes disparités territoriales dès lors qu'il s'agit de leur mise en œuvre concrète. Dans les zones rurales et les petites villes, les politiques écologiques sont souvent perçues comme injustes, inadaptées ou trop coûteuses individuellement. À l'inverse, les grandes métropoles, mieux équipées et accompagnées, affichent une adhésion plus marquée, y compris lorsqu'un effort personnel est requis. Ces écarts ne relèvent pas de divergences idéologiques mais de conditions de vie différentes et de capacités d'adaptation inégales.

Reposant sur la méthode innovante de régression multiniveau avec post-stratification (*multilevel regression with poststratification*, MRP), cette étude offre une lecture fine et territorialisée des attentes citoyennes à l'échelle communale. Elle plaide pour une écologie située, construite avec les territoires et non imposée de manière uniforme.

« LES TERRITOIRES SONT DEVENUS L'ÉCHELLE DÉCISIVE POUR COMPRENDRE, ADAPTER ET RENDRE ACCEPTABLES LES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES. »

ANTOINE BRISTIELLE

FOCUS

Transition écologique, le temps des maires

20 SEPTEMBRE 2025 – ARRAS

Antoine Bristielle a participé à une table ronde lors de la rentrée du parti Renaissance, consacrée aux enjeux environnementaux dans les territoires. Il y intervenait aux côtés d'Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, de Nicolas Laine, responsable de projets à l'Institut Montaigne, et d'Hervé Berville, député Renaissance. Pour Antoine Bristielle, à l'approche des élections municipales, certains élus locaux pourraient être tentés de ralentir leurs efforts en matière de transition écologique, jugeant ces politiques électoralement risquées. Selon lui, une telle stratégie serait pourtant une double erreur, à la fois politique et stratégique, les maires étant aujourd'hui les mieux placés pour réconcilier impératifs écologiques, ancrage local et adhésion des citoyens.





ÉVÉNEMENT ASSOCIÉ

Pour une écologie populaire et territoriale

14 MAI 2025 – TERRA ACADEMIA, PARIS

L'Institut Terram et Project Tempo ont organisé un événement à Terra Academia à l'occasion de la parution de leur étude *Saisir les enjeux environnementaux par les territoires*. Une soirée riche en échanges, réunissant décideurs publics, chercheurs, élus, praticiens et acteurs privés, engagés dans la transformation écologique des territoires.

Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, a insisté sur l'urgence de construire une « écologie populaire », capable d'apporter des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des Français, en générant des bénéfices individuels tangibles tout en renforçant leur sécurité.

Christophe Bouillon, président de l'Association des Petites Villes de France, a souligné que la transition écologique est devenue un levier clé d'attractivité territoriale, en particulier pour les petites et moyennes communes. Selon lui, il y a un regard positif et exigeant porté sur les territoires qui mènent des projets en la matière.

Thierry Raevel, directeur des relations parlementaires et des territoires chez ENGIE, est notamment revenu sur les résultats d'une récente enquête Engie-Groupe Ifop dont l'un des enseignements est que 84 % des Français ont une bonne image des énergies renouvelables. Cette adhésion doit être consolidée par des projets concrets, démontrant leur fiabilité et leur capacité de production.

Antoine Bristielle a présenté les principaux résultats de son étude *Saisir les enjeux environnementaux par les territoires*, en soulignant un double constat : un attachement fort aux enjeux écologiques, quel que soit le lieu de vie, mais des disparités territoriales marquées dès qu'il s'agit de mise en œuvre.

Jean-Michel Blanquer, ancien ministre de l'Éducation nationale, président de Terra Academia, a conclu la soirée en insistant sur le rôle central des territoires pour faire émerger des projets collectifs, ambitieux et fédérateurs.



REVUE PRESSE



L'ÉCOLOGIE EN CAMPAGNE

SERGE DANILO



LES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES DOIVENT ÊTRE DAVANTAGE TERRITORIALISÉES, PLAIDE L'INSTITUT TERRAM

STÉPHANIE SENET



REFROIDIT LES FRANÇAIS

LA REDACTION



UNE RELATION INFRUCTUEUSE ENTRE ÉCOLOGIE ET VILLES MOYENNES, VRAIMENT ?

GAUTHIER LAROCHE

CHIFFRES CLÉS



17 300 TÉLÉCHARGEMENTS DE L'ÉTUDE

RETOMBÉES DANS LES MEDIAS 30

302 761 D'EUROS-PUB ESTIMÉS

OCCASIONS DE VOIR 40 125 359

« SPÉCIALISTE DES ENJEUX STRATÉGIQUES, ÉNERGÉTIQUES ET DE DÉFENSE, LOVA RINEL, COMMISSAIRE À LA COMMISSION DE RÉGULATION DE L'ÉNERGIE (CRE), LIVRE DANS UNE ÉTUDE PUBLIÉE POUR L'INSTITUT TERRAM UNE RICHE RÉFLEXION SUR LA GESTION DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DANS LES TERRITOIRES ULTRAMARINS. »

outremers 360°

JUILLET 2025

ÉNERGIE EN OUTRE-MER : ENJEUX D'UN SERVICE PUBLIC SOUS CONTRAINTES

LOVA RINEL

Les zones non interconnectées, révélateurs des fractures françaises

Les zones non interconnectées (ZNI) désignent les territoires français, majoritairement ultramarins, qui ne sont pas reliés au réseau électrique continental. Dans ces espaces, produire et distribuer de l'électricité relève d'un défi logistique, technologique et politique.

Pour y garantir un prix identique à celui de la métropole, l'État applique un principe unique au monde : la péréquation tarifaire. Pourtant, derrière ce principe d'égalité les inégalités persistent. Coupures fréquentes, infrastructures vieillissantes, dépendance aux énergies fossiles, absence de stratégie industrielle..., l'énergie y reste un bien fragile, plus subi que maîtrisé. Cette étude montre combien la question énergétique, loin d'être purement technique, engage des choix politiques profonds.

Dans les ZNI, l'électricité ne garantit pas seulement la lumière : elle conditionne l'appartenance républicaine, la cohésion sociale et la capacité à se projeter dans l'avenir. Ces territoires, longtemps considérés comme périphériques, apparaissent ici comme des fronts pionniers pour repenser la solidarité nationale, la transition écologique et les fondements mêmes du lien politique.

« EN OUTRE-MER, LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE AFFRONTÉ DES CONTRAINTES STRUCTURELLES FORTES, ENTRE DÉPENDANCE, COÛTS ÉLEVÉS DE PRODUCTION ET TRANSITION. »

LOVA RINEL

FOCUS

Présentation des travaux de l'Institut Terram à Françoise Gatel, ministre déléguée chargée de la Ruralité

11 JUILLET 2025 – MINISTÈRE DE LA RURALITÉ, PARIS

Victor Delage, fondateur et directeur général de l'Institut Terram, a été reçu par Françoise Gatel, ministre déléguée chargée de la Ruralité, à l'occasion d'un échange consacré aux enjeux de l'aménagement du territoire et de la revitalisation des espaces ruraux. Les discussions ont mis en lumière le rôle déterminant de la société civile et des initiatives locales dans la capacité des territoires à innover et à se projeter dans l'avenir, ainsi que la nécessité de politiques publiques différenciées, fondées sur une connaissance approfondie des réalités territoriales. En cohérence avec les travaux menés par l'Institut Terram, notamment ceux dédiés aux Outre-mer, les échanges ont réaffirmé l'importance stratégique de ces territoires, confrontés à des contraintes spécifiques mais dotés de fortes capacités d'innovation.





ÉVÉNEMENT ASSOCIÉ

Présentation de l'étude à la Cour des comptes

24 NOVEMBRE 2025 – COUR DES COMPTES, PARIS

Dans le cadre de la réunion de la « communauté Outre-mer » organisée à la Cour des comptes, l'Institut Terram a participé à un temps d'échanges consacré aux enjeux énergétiques et stratégiques des territoires ultramarins. La séance a été introduite par Christian Colin, conseiller maître et responsable du secteur Outre-mer.

Victor Delage, directeur général de l'Institut Terram, a présenté les missions de l'Institut ainsi que ses travaux dédiés aux Outre-mer, en revenant sur plusieurs publications antérieures et sur les perspectives de recherche à venir. Cette intervention introductive a permis d'inscrire les échanges dans une approche de long terme, attentive aux spécificités économiques, sociales et territoriales des Outre-mer.

Les discussions se sont ensuite concentrées sur les principaux enseignements du rapport *Énergie en Outre-mer : enjeux d'un service public sous contrainte*, qui met en évidence les spécificités et les fragilités des systèmes énergétiques ultramarins. La présentation de Lova Rinel a permis d'éclairer les défis structurels auxquels sont confrontés ces territoires, au premier rang desquels figurent une forte dépendance aux importations d'énergies fossiles, des coûts de production durablement élevés et des contraintes géographiques limitant les économies d'échelle.

Une attention particulière a enfin été portée aux enjeux d'intégration économique régionale, considérés comme un levier structurant pour renforcer la résilience énergétique des territoires ultramarins. Les échanges ont notamment souligné l'intérêt de développer des coopérations accrues avec les espaces régionaux voisins, tant en matière d'approvisionnement que de partage d'infrastructures, de savoir-faire et d'innovations technologiques.



REVUE PRESSE

LE FIGARO

COMMENT L'ÉNERGIE EST DEVENUE LE SYMBOLE DE NOS LACUNES EN OUTRE-MER

LOVA RINEL ET RONAN PLANCHON



LES COLLECTIVITÉS D'OUTRE- MER DOIVENT RÉINVESTIR LEURS FONCTIONS STRATÉGIQUES SUR L'ÉNERGIE

LOVA RINEL ET PIERRE GARCIA



ACCÈS À L'ÉNERGIE EN OUTRE-MER : « LE PROBLÈME, C'EST L'ABSENCE DE POLITIQUE INDUSTRIELLE RÉGIONALE »

LOVA RINEL ET ISABELLE VOGTENSBERGER

1

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN OUTRE-MER MANQUE DE CAP INDUSTRIEL

LOVA RINEL

CHIFFRES CLÉS



« À SEPT MOIS DES MUNICIPALES, L'INSTITUT TERRAM ET LE LABORATOIRE DE LA RÉPUBLIQUE PUBLIENT UNE VASTE ÉTUDE MONTRANT QUE LES CITOYENS SONT ATTIRÉS PAR LA VIE POLITIQUE LOCALE. MAIS, FAUTE DE TEMPS, PEU SERONT VRAIMENT CANDIDATS. »

Le Parisien

AOÛT 2025

CONSEILS MUNICIPAUX : RENOUER AVEC L'ENGAGEMENT CITOYEN

BENJAMIN MOREL

Retisser la trame démocratique locale

La démocratie municipale connaît aujourd'hui une érosion multiforme : raréfaction des candidatures, abstention, usure et isolement des élus, inégal accès selon le genre, la classe sociale et le territoire. Jadis creusets civiques, les conseils municipaux butent sur des freins cumulatifs (charge temporelle, inflation normative, déficit de reconnaissance...) qui en hypothèquent le renouvellement. L'analyse révèle une mosaïque de vulnérabilités, différenciées selon la morphologie territoriale, et une crise du mandat lui-même. Trois trajectoires s'esquissent : un délitement silencieux, une rationalisation technocratique ou une refondation civique.

Cette dernière, seule à même de restaurer la capillarité démocratique, suppose la revalorisation du statut de l'élu, l'abaissement des seuils d'accès, le soutien aux dispositifs participatifs, la reconstruction de l'écosystème civique local et la clarification de la gouvernance multi-niveaux. Ce travail s'appuie sur une enquête inédite de l'Institut Terram et du Laboratoire de la République, menée par l'Ifop auprès de 10 000 Français, croisée avec un corpus d'études universitaires, d'expériences européennes et d'auditions d'associations d'élus.

« FAIRE DES CONSEILS
MUNICIPAUX UN ESPACE DE
PARTICIPATION RÉELLE. C'EST
REDONNER AUX CITOYENS LE
POUVOIR DE FAÇONNER LEUR
TERRITOIRE. »

BENJAMIN MOREL

FOCUS

Réflexions pour relancer les vocations municipales

4 OCTOBRE 2025 – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE
L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE SAÔNE-ET-
LOIRE

Victor Delage, directeur général de l'Institut Terram, était invité comme grand témoin à l'Assemblée Générale de l'Association des Maires Ruraux de Saône-et-Loire, pour échanger autour de l'étude *Conseils municipaux : renouer avec l'engagement citoyen*. Il a partagé un diagnostic sur les difficultés croissantes à susciter des vocations municipales, en particulier dans les communes rurales, et a ouvert la discussion sur les leviers possibles pour redonner sens, attractivité et reconnaissance à l'engagement local.





ÉVÉNEMENT ASSOCIÉ

Comment revitaliser la démocratie locale ?

28 AOÛT 2025 – AUTUN

Dans le cadre des Universités d'été du Laboratoire de la République, Benjamin Morel a présenté les résultats de l'étude *Conseils municipaux : renouer avec l'engagement citoyen*, menée en partenariat avec l'Institut Terram et le Laboratoire de la République. Cette séquence, organisée aux côtés de Laurianne Rossi, a ouvert un temps d'échanges approfondis consacré aux enjeux contemporains de la démocratie locale.



La réflexion a été enrichie par les interventions de trois grands témoins : Sarah El Haïry, haute-commissaire à l'Enfance, Dominique Faure, ancienne ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, et André Accary, président du département de Saône-et-Loire. Leurs contributions ont apporté des éclairages complémentaires, croisant perspectives institutionnelles et réalités territoriales, sur les leviers de l'engagement citoyen.

Ce temps fort a constitué un moment privilégié de réflexion sur l'avenir de la démocratie de proximité, ainsi que sur les conditions nécessaires pour redonner sens et attractivité à l'engagement citoyen à l'échelle locale.



REVUE PRESSE

Les Echos

MUNICIPALES 2026 : LES FREINS À L'ENGAGEMENT DES FRANÇAIS SE MULTIPLIENT

PAUL CHAMBELLANT



POURQUOI LES CONSEILS MUNICIPAUX SUSCITENT PEU DE VOCATIONS

MARIE TERANNE



L'APPÉTIT DÉMOCRATIQUE SEMBLE MALGRÉ TOUT DEMEURER

LA RÉDACTION



LES JEUNES VEULENT S'ENGAGER, MAIS AUJOURD'HUI LE POSTE REPRÉSENTE TROP DE CONTRAINTES

BENJAMIN MOREL ET RENAUD BLANC

CHIFFRES CLÉS



« LES RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE, MENÉE PAR L'INSTITUT TERRAM, LA MUTUALITÉ FRANÇAISE ET L'INSTITUT MONTAIGNE AUPRÈS DE 5 600 JEUNES, CONFIRMENT CEUX D'AUTRES ÉTUDES ET NOTENT DE FORTES FRAGILITÉS, TOUCHANT DAVANTAGE LES JEUNES FEMMES ET CEUX QUI RENCONTRENT DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES ET TERRITORIALES. »

Le Monde

SEPTEMBRE 2025

SANTÉ MENTALE DES JEUNES DE L'HEXAGONE AUX OUTRE-MER

VICTOR DELAGE

MARGAUX TELLIER-POULAIN

LOU VINCENT

Faire de la santé mentale des jeunes une priorité collective

Dans un contexte où la santé mentale des jeunes s'impose comme un enjeu majeur, cette étude inédite propose une analyse transversale et territorialisée des vulnérabilités psychologiques des jeunes. Elle adopte une approche globale, croisant les déterminants sociaux, économiques, culturels, numériques et environnementaux, et couvre l'ensemble du territoire français, y compris les départements d'outre-mer. Les résultats révèlent un mal-être préoccupant : près d'un quart des jeunes interrogés seraient aujourd'hui en situation de dépression. Ce malaise est alimenté par un sentiment d'inquiétude face à l'avenir, marqué par les crises environnementales, les tensions géopolitiques et les incertitudes socio-économiques. L'usage du numérique, en particulier des réseaux sociaux, apparaît ambivalent : à la fois espace d'expression et de soutien, il peut aussi renforcer l'isolement et exposer à des violences en ligne.

Les jeunes expriment des attentes fortes en matière d'accès aux soins, de prévention et de développement de leviers de bien-être au quotidien, tels que le sport, la culture ou les activités de sociabilité. Cette enquête a été menée par Ipsos auprès de 5 633 jeunes âgés de 15 à 29 ans, représentatifs de la population française, y compris dans les DROM.

« PENSER LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES IMPOSE DE PRENDRE EN COMPTE LES ÉCARTS TERRITORIAUX D'ACCÈS AUX SOINS ET À L'ACCOMPAGNEMENT. »

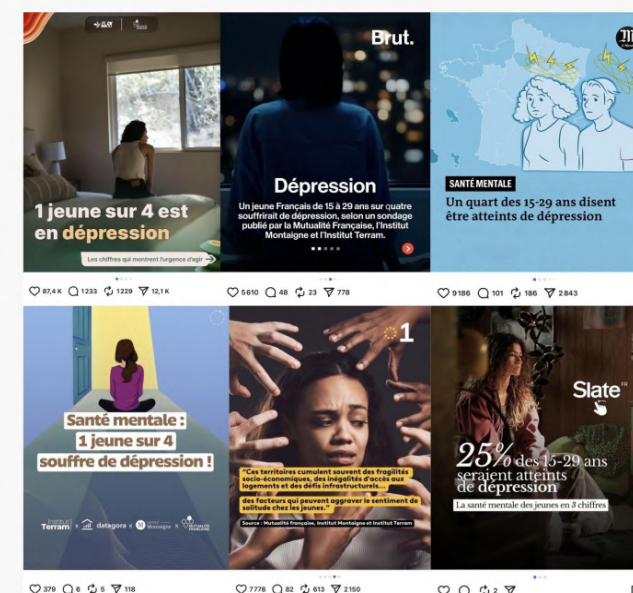
VICTOR DELAGE, MARGAUX TELLIER-POULAIN
ET LOU VINCENT

FOCUS

Les pure players, des relais clés pour parler santé mentale aux jeunes

1ER OCTOBRE 2025 – PARIS

Près de 31 % d'entre eux s'informent en priorité sur la santé mentale *via* les réseaux sociaux, devant l'école ou l'université (20 %) et les professionnels (19 %). Si cet accès massif par les plateformes numériques contribue à lever les tabous et à favoriser la prise de conscience, il comporte des risques importants. La fiabilité des contenus reste fragile, plus de la moitié des informations relatives à la santé mentale diffusées sur TikTok étant jugées trompeuses selon des études récentes. Dans ce contexte, la reprise de ces travaux par des médias à forte audience auprès des jeunes, tels que HugoDécrypte, Brut., Le Monde, Outremer La 1ère, Datagora ou Slate, joue un rôle essentiel pour diffuser une information fiable et accessible, en France hexagonale comme en Outre-mer.



ÉVÉNEMENT ASSOCIÉ

Faire de la santé mentale des jeunes une priorité collective

1ER OCTOBRE 2025 – PARIS

L'Institut Terram, l'Institut Montaigne et la Mutualité Française ont organisé un après-midi d'échanges et de réflexion consacrée à la santé mentale des jeunes, en France hexagonale comme en Outre-mer.

L'ouverture de la rencontre a été assurée par Angèle Malâtre-Lansac, déléguée générale de l'Alliance pour la Santé Mentale, et Séverine Salgado, directrice générale de la Mutualité Française. Toutes deux ont souligné l'urgence d'une mobilisation collective autour de cet enjeu majeur de santé publique. Les résultats de l'étude ont ensuite été présentés par Victor Delage, directeur général de l'Institut Terram, et Margaux Tellier-Poulain, responsable de projets santé et protection sociale à l'Institut Montaigne. Leur intervention a mis en évidence la persistance de fragilités structurelles ainsi que de profondes inégalités territoriales en matière de prévention et de prise en charge.



ÉVÉNEMENT ASSOCIÉ

Comprendre et agir face au mal-être psychique des jeunes

7 OCTOBRE 2025 – GRANDE POSTE DE BORDEAUX

Victor Delage, directeur général de l'Institut Terram, est revenu sur les principaux enseignements de l'étude *Santé mentale des jeunes, de l'Hexagone aux Outre-mer*. Son intervention a souligné le rôle central de la précarité et de l'instabilité sociale dans le développement du mal-être psychique des jeunes.

Cette séquence a été suivie d'une table ronde réunissant Bertrand Dupouy, président de la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine, le Dr Nicolas Lacoste, psychiatre au centre de santé mentale MGEN de Bordeaux, Benoît Elleboode, directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine, Muriel Vidalenc, présidente de Premiers Secours en Santé Mentale France, ainsi que Maxime Ung, représentant du collectif Innovation Citoyenne en Santé Mentale – Facettes.

ÉVÉNEMENT ASSOCIÉ

Santé mentale des jeunes : porter le débat au Conseil économique, social et environnemental

12 NOVEMBRE 2025 – CESE, PARIS

Dans le cadre du podcast du Conseil économique, social et environnemental, enregistré au sein de l'hémicycle, un échange a été dédié aux enjeux de la santé mentale des jeunes.

Les échanges ont réuni Victor Delage, directeur général de l'Institut Terram, Helno Eyriey, rapporteur du CESE pour l'avis « Santé mentale et bien-être des enfants et des jeunes : un enjeu de société » ainsi que Louise Geslain, l'une des vingt mineurs tirés au sort pour participer aux travaux du CESE.



REVUE PRESSE

LE FIGARO

ISOLEMENT, STRESS, RÉSEAUX SOCIAUX : POURQUOI UN JEUNE SUR QUATRE SOUFFRE DE SYMPTÔMES DÉPRESSIFS

LOUISE DUGAST, VICTOR DELAGE ET MARGAUX TELLIER-POULAIN



SANTÉ MENTALE : LES JEUNES URBAINS PLUS EXPOSÉS À LA DÉPRESSION ET À LA SOLITUDE QUE LES JEUNES RURAUX

FLAVIEN GROYER



SANTÉ MENTALE : UN JEUNE FRANÇAIS SUR QUATRE SE DÉCLARE EN DÉPRESSION

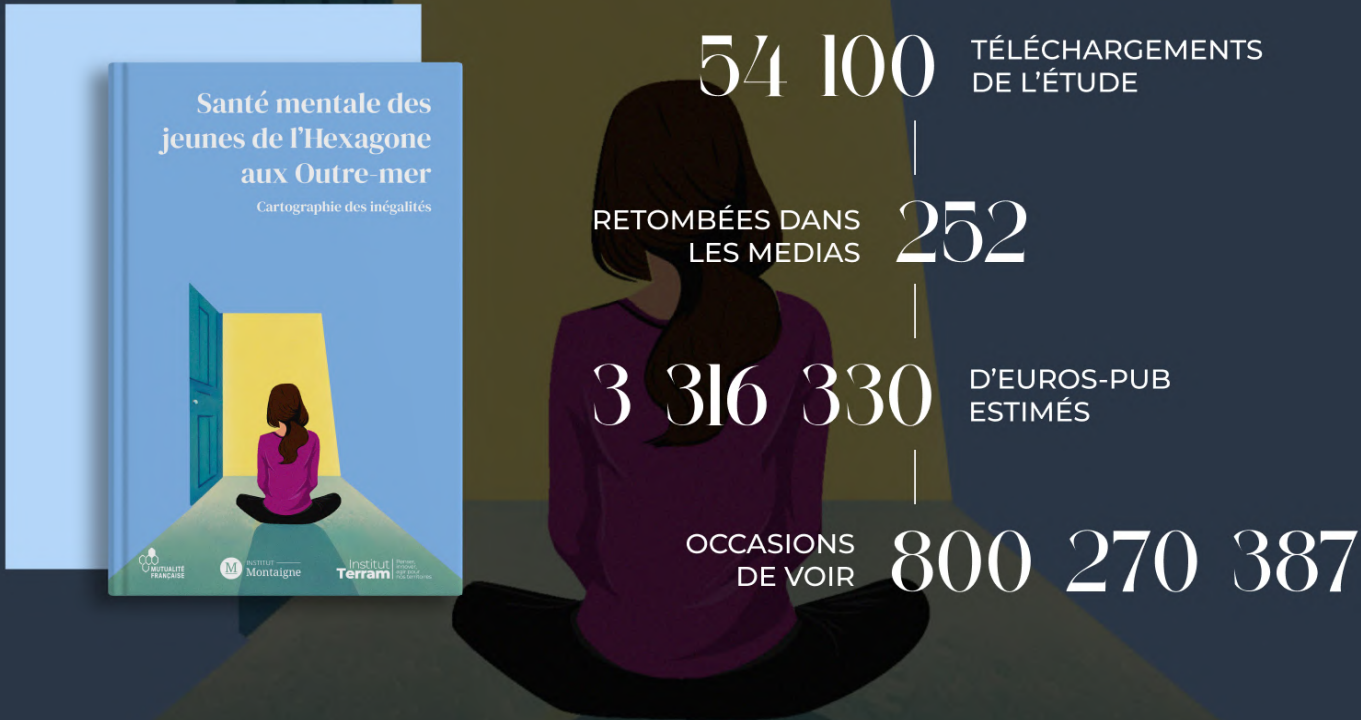
LA REDACTION



UNE ÉTUDE ALERTE SUR LA DÉTRESSE PSYCHIQUE DES JEUNES DANS L'OUTRE-MER

JULIEN SARTRE

CHIFFRES CLÉS



« SI L'IA OFFRE DES PERSPECTIVES D'ÉMANCIPATION INDIVIDUELLE INESTIMABLES, ELLE MENACE D'AGGRAVER LA MARGINALISATION D'UNE CERTAINE FRANCE RURALE, S'INQUIÈTENT AURÉLIE JEAN ET JEAN-BAPTISTE MANENTI. POUR FAIRE FACE AUX INÉGALITÉS, CES DERNIERS PROPOSENT DES SOLUTIONS DANS UNE IMPORTANTE ÉTUDE DE L'INSTITUT TERRAM. »

LE FIGARO

SEPTEMBRE 2025

IA ET INCLUSION ALGORITHMIQUE : UN ENJEU DE COHÉSION SOCIALE, ÉCONOMIQUE ET TERRITORIALE

AURÉLIE JEAN

JEAN-BAPTISTE MANENTI

Faire de l'inclusion algorithmique un levier de cohésion et de souveraineté

Enfin, les auteurs formulent une série de recommandations stratégiques pour guider l'élaboration de politiques nationales et locales ambitieuses, adaptées et inclusives, capables de soutenir ce mouvement et d'en assurer la pérennité.

Les usages de l'intelligence artificielle (IA) connaissent aujourd'hui une expansion fulgurante au sein de la société française. Parallèlement, un nombre croissant de collectivités s'engagent dans des projets intégrant des systèmes d'IA.

Cette étude propose un cadre d'analyse et d'action pour définir les conditions qui permettront de mettre l'IA au service du quotidien des citoyens – et non l'inverse. Elle s'articule autour de la notion centrale d'inclusion algorithmique, l'algorithme étant le cœur même du fonctionnement des systèmes d'IA. L'objectif est clair : favoriser l'appropriation de ces technologies en accompagnant l'accès, l'usage, la compréhension et la conception des outils algorithmiques.

« LES BIAIS ALGORITHMIQUES NE SONT PAS NEUTRES : ILS PEUVENT EXCLURE DURABLEMENT CERTAINS TERRITOIRES ET POPULATIONS. »

AURÉLIE JEAN, JEAN-BAPTISTE MANENTI

FOCUS

Grand débat pour une IA éthique et paritaire

24 OCTOBRE 2025 – PARIS

Jean-Baptiste Manenti, coauteur avec Aurélie Jean de l'étude *IA et inclusion algorithmique : un enjeu de cohésion sociale, économique et territoriale*, a participé à la nouvelle édition du Think & Do Tank Marie Claire Agir pour l'Égalité, consacrée à une question centrale : l'intelligence artificielle peut-elle constituer une révolution véritablement inclusive ?



Les échanges ont mis en évidence un constat partagé : dans son développement actuel, l'IA tend à renforcer, les inégalités existantes. Jean-Baptiste Manenti a notamment alerté sur les biais liés à l'entraînement des modèles, majoritairement fondé sur des données issues des centres-villes, ce qui contribue à invisibiliser les réalités sociales, économiques et territoriales des zones périphériques et rurales.

Cette situation soulève des enjeux majeurs en matière de financement de la médiation numérique et d'accès équitable aux technologies. Elle appelle également à une réflexion politique plus large sur la gouvernance de l'IA. À ce titre, Jean-Baptiste Manenti a souligné la nécessité de « politiser l'intelligence artificielle » et de s'en saisir collectivement comme un objet de choix et de décisions démocratiques.



ÉVÉNEMENT ASSOCIÉ

Influence IA : placer l'humain au cœur de tout

19 NOVEMBRE 2025 – LYON

Si près de 70 % des utilisateurs d'intelligence artificielle générative déclarent en percevoir les bénéfices immédiats, seuls 11 % y ont recours quotidiennement et près de la moitié des salariés l'utilisent rarement, voire jamais, selon une étude Ipsos-Greenworking. Ces chiffres révèlent une adoption encore partielle et contrastée de l'IA en entreprise, malgré un potentiel largement reconnu.

Ce décalage souligne l'importance des enjeux d'accompagnement, de formation et de médiation, sans lesquels l'intelligence artificielle risque de se déployer de manière inégale. Plus largement, il met en lumière la nécessité de penser l'IA non seulement comme une innovation technologique, mais comme un enjeu social, économique et territorial, appelant des choix collectifs afin d'en garantir un développement plus inclusif. Les échanges ont été nourris par les interventions de Jean-Baptiste Manenti, spécialiste des enjeux territoriaux du numérique et fondateur du cabinet Viam Inveniam, et Laurent Fiard, président du groupe Visiativ, qui accompagne les PME-PMI dans leur transformation numérique, et cofondateur d'Entreprise du Futur.

ÉVÉNEMENT ASSOCIÉ

Numérique en Communs

29 OCTOBRE 2025 – STRASBOURG

La 8^e édition de Numérique en Commun[s] (NEC 2025), coorganisé par le Programme Société Numérique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Ville de Strasbourg et l'Eurométropole de Strasbourg, s'est inscrite autour du thème : « Un numérique en faveur de l'émancipation des citoyens et des citoyennes ».



Le NEC 2025 visait à promouvoir un numérique responsable, éthique, inclusif et durable, accessible à toutes et tous, tout en favorisant la co-construction entre acteurs publics, associations, entreprises et citoyens. Les échanges ont permis également d'interroger les enjeux de l'inclusion numérique, de la formation, de la participation citoyenne et de la souveraineté technologique.

Dans ce cadre, Jean-Baptiste Manenti est intervenu pour présenter les points principaux de l'étude *IA et inclusion algorithmique : un enjeu de cohésion sociale, économique et territoriale*. Il est notamment revenu sur les risques d'un déploiement inégal de l'intelligence artificielle et sur les conditions nécessaires à une appropriation plus inclusive de ces technologies par les territoires, les acteurs économiques et les citoyens.

REVUE PRESSE

Les Echos

« IL EST TEMPS DE POLITISER L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR L'ENRACINER DANS LES TERRITOIRES »

AURÉLIE JEAN ET JEAN-BAPTISTE MANENTI

acteurspublics.com

LES COLLECTIVITÉS PRIÉES DE RÉFLÉCHIR LEURS PROJETS D'IA EN INCLUANT LES CITOYENS

VICTORIA BEURNEZ



COMMENT L'IA SE DIFFUSE-T-ELLE DANS LES COLLECTIVITÉS ?

FLORENCE LE NEVE

B SMART

IA : SOUVERAINETÉ ET INTELLIGENCE STRATÉGIQUE

JEAN-BAPTISTE MANENTI

CHIFFRES CLÉS



« HUIT COMMUNES FRANÇAISES SUR DIX COMPTENT AU MOINS UN LOGEMENT PROPOSÉ À LA LOCATION SUR AIRBNB, CONSTATE L'INSTITUT TERRAM DANS SA DERNIÈRE ÉTUDE QUI ANALYSE POUR LA PREMIÈRE FOIS LES DONNÉES DE L'HÉBERGEUR AMÉRICAIN EN FRANCE. »

LA TRIBUNE

OCTOBRE 2025

TOURISME 2.0 : ANATOMIE DE LA FRANCE AIRBNB

JÉRÔME FOURQUET

SYLVAIN MANTERNACH

CHLOÉ TEGNY

La décennie de l'essor fulgurant des plateformes de meublés touristiques

La France compte 34 875 communes, dont 28 289 accueillent au moins une offre Airbnb, soit près de 81 % du territoire. Depuis son implantation en 2012, Airbnb s'est imposée comme un acteur central de l'hébergement touristique. En une décennie, la plateforme – aux côtés d'autres comme Booking ou Aritel – a profondément redessiné les pratiques de voyage.

Grâce à l'exploitation de données inédites, l'étude retrace cette expansion rapide : d'une présence ponctuelle dans les métropoles, les stations de ski et du littoral en 2013, elle s'est diffusée dès 2019 sur la quasi-totalité du territoire, épousant l'attractivité des grands sites patrimoniaux, des parcs naturels ou des littoraux, et connaissant une forte accélération post-Covid.

Festivals, événements culturels et manifestations sportives créent des pics de réservations, révélant l'intégration des plateformes dans l'économie événementielle locale. L'analyse souligne aussi les tensions : rôle des résidences secondaires, concurrence ou complémentarité avec l'hôtellerie, effets sur le logement, mais aussi maintien de commerces de proximité. Côté usagers, un Français sur deux a déjà réservé via Airbnb ; les profils d'utilisateurs sont plus jeunes, plus diplômés, plus urbains que la moyenne.

« LE TOURISME NUMÉRIQUE QUESTIONNE LA CAPACITÉ DES TERRITOIRES À CONCILIER DYNAMISME ÉCONOMIQUE ET JUSTICE SOCIALE DU LOGEMENT. »

JÉRÔME FOURQUET, SYLVAIN MANTERNACH
ET CHLOÉ TEGNY

FOCUS

Une pleine page dans Le Figaro

30 OCTOBRE 2025

Dans une économie mondialisée, marquée par la consommation statutaire et la mise en scène de soi sur les réseaux sociaux, partir en vacances reste un objectif prioritaire. La démocratisation des transports et la diversité des offres accentuent cette aspiration, au prix d'arbitrages budgétaires parfois drastiques. Dans ce contexte, Airbnb apparaît comme un outil d'adaptation : la plateforme permet à certains de voyager plus souvent, parfois à moindre coût et avec plus de souplesse que l'hôtellerie classique. Mais cette accessibilité a un revers : tensions sur les marchés immobiliers, raréfaction des logements permanents, gentrification de certains territoires.

Ainsi, le succès d'Airbnb révèle une contradiction : il incarne l'aspiration universelle aux vacances et aux courts séjours, tout en accentuant des fractures sociales et territoriales. La question n'est plus de savoir si les vacances doivent être accessibles à tous, mais comment en garantir l'accès sans creuser davantage les inégalités existantes. Le défi pour les années à venir consiste à stabiliser ce modèle hybride, entre innovation et régulation. L'avenir du tourisme numérique dépendra de la capacité des territoires à articuler trois impératifs : le droit au départ, l'équilibre résidentiel et la vitalité économique locale.





ÉVÉNEMENT ASSOCIÉ

Présentation de l'étude à la Grande matinale de France Inter

7 NOVEMBRE 2025 – PARIS

À travers une analyse croisée des transformations du tourisme et de leurs impacts territoriaux, ce débat organisé lors de la matinale de France Inter a permis d'éclairer les enjeux politiques et citoyens liés à l'essor des plateformes de location de courte durée. Il s'est appuyé sur les travaux de Jérôme Fourquet, politologue et directeur du département Opinion à l'Ifop, co-auteur de l'étude *Tourisme 2.0 : anatomie de la France Airbnb* pour l'Institut Terram, ainsi que sur l'enquête journalistique menée par Jessica Gourdon, journaliste au Monde et co-auteur de la série « L'ogre Airbnb ».

Les échanges ont mis en évidence la manière dont le développement d'Airbnb et des plateformes similaires redessine en profondeur les équilibres territoriaux, économiques et sociaux. L'étude de l'Institut Terram montre que ce phénomène, loin de se limiter aux grandes métropoles touristiques, concerne désormais un large éventail de territoires, des centres-villes aux zones rurales.

Cette diffusion élargie s'accompagne à la fois de tensions sur le marché du logement, mais aussi d'opportunités nouvelles pour certains territoires, notamment en matière d'attractivité et de diversification des revenus locaux.

En mettant en perspective données statistiques, dynamiques territoriales et récits de terrain, les interventions ont permis de mieux comprendre les ressorts d'un phénomène devenu structurant pour de nombreux territoires. En croisant l'approche analytique issue de la recherche et le regard de l'enquête journalistique, cette rencontre a nourri un débat public nuancé sur les transformations contemporaines du tourisme et leurs implications pour la vie citoyenne. Elle a réaffirmé la nécessité de penser ces évolutions comme des objets pleinement politiques, appelant des réponses collectives et régulatrices adaptées aux réalités locales, tout en tenant compte des attentes des habitants comme des bénéfices potentiels pour les territoires.

REVUE PRESSE

Europe 1

AIRBNB : CES TERRITOIRES INATTENDUS QUI DISPOSENT D'HÉBERGEMENTS EN FRANCE

JEAN-MARC BARRÈRE

SUD
OUEST

LA PLATEFORME AIRBNB PRÉSENTE DANS PLUS DE 80 % DES COMMUNES FRANÇAISES

LA REDACTION

TF1

AIRBNB : UNE ÉTUDE RÉVÈLE L'ÉTENDUE DE L'OFFRE SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

LA REDACTION

BANQUE des
TERRITOIRES

EN DIX ANS, LES PLATEFORMES DE MEUBLÉS DE TOURISME ONT RECOMPOSÉ L'OFFRE TOURISTIQUE

JEAN DAMIEN LESAY

CHIFFRES CLÉS



42 400 TÉLÉCHARGEMENTS
DE L'ÉTUDE

RETOMBÉES DANS
LES MEDIAS 78

629 102 D'EUROS-PUB
ESTIMÉS

OCCASIONS
DE VOIR 222 023 141

« À QUATRE MOIS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET LORS QUE S'EST OUVERT LE SALON DES MAIRES, UNE ÉTUDE DE L'INSTITUT TERRAM MONTRE QUE LA CRÉDIBILITÉ LOCALE SE JOUE DÉSORMAIS SUR L'ENTRETIEN ET LA FIABILITÉ DES INFRASTRUCTURES. UN BASCULEMENT DANS LES MENTALITÉS, OBSERVE VICTOR DELAGE, FONDATEUR ET DIRECTEUR GÉNÉRAL DU THINK TANK DÉDIÉ AUX TERRITOIRES. »

 CentreFrance

NOVEMBRE 2025

INFRASTRUCTURES INVISIBLES : CE QUE LES FRANÇAIS DISENT DE LEURS RÉSEAUX DU QUOTIDIEN

VICTOR DELAGE

La France tient par des choses qui ne se voient pas

Sous nos pas, une République discrète tient le pays : routes, réseaux d'eau, d'électricité, d'assainissement, ouvrages d'art... Invisibles quand tout fonctionne, ces infrastructures deviennent le miroir des fractures françaises dès qu'elles faiblissent. Cette étude révèle trois attentes massives des Français : de la clarté (qui fait quoi, avec quels moyens ?), de la fiabilité (entretenir avant d'inaugurer) et de la sobriété (réparer, prolonger, adapter). Elle montre comment l'opacité des compétences alimente la défiance, comment la maintenance redevient un acte politique et écologique majeur, et pourquoi les municipales 2026 pourraient se gagner sur le terrain du « concret ». À rebours des promesses spectaculaires, elle esquisse une « République du maintien ».

L'étude repose sur un questionnaire auto-administré en ligne par OpinionWay, réalisé auprès d'un échantillon représentatif de 3 034 Français âgés de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée selon la méthode des quotas, sur la base des critères suivants : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, type de territoire et région de résidence. Les entretiens ont été conduits du 15 au 22 septembre 2025.

« ROUTES, RÉSEAUX D'EAU, ASSAINISSEMENT ET OUVRAGES D'ART CONSTITUENT LES ARTÈRES SILENCIEUSES DE LA RÉPUBLIQUE. »

VICTOR DELAGE

FOCUS

Débat « Municipales 2026 : remettre les infrastructures au cœur du projet communal »

19 NOVEMBRE 2025 – SALON DES MAIRES, PARIS

Dans la perspective des élections municipales de 2026, cette conférence a constitué un temps fort de réflexion et d'échanges autour d'un enjeu politique majeur : la place des infrastructures du quotidien dans la construction et la mise en œuvre des projets communaux.

Cette conférence a réuni Victor Delage, directeur général de l'Institut Terram, Jean-Baptiste Hamonic, maire de Villepreux, Julien Guez, directeur général de la Fédération Nationale des Travaux Publics, ainsi que François Thomazeau, directeur de programme « Collectivités et adaptation au changement climatique » à l'Institut de l'Économie pour le Climat (I4CE).





ÉVÉNEMENT ASSOCIÉ

Présentation de l'étude devant plus de 1 200 élus locaux au Déjeuner des maires

19 NOVEMBRE 2025 – SALON DES MAIRES, PARIS

Victor Delage, directeur général de l'Institut Terram, a présenté les principaux enseignements de son étude *Infrastructures invisibles : ce que les Français disent de leurs réseaux du quotidien* lors du déjeuner des maires. Un événement organisé par la Fédération Nationale des Travaux Publics, qui a réuni plus de 1 200 élus au Salon des Maires et des Collectivités.

À quelques mois des élections municipales, il a insisté sur le rôle des infrastructures qui fonctionnent comme de véritables marqueurs de fiabilité collective. Lorsqu'une route se dégrade ou qu'un réseau d'eau devient instable, ce n'est pas seulement un service qui se détraque, mais un doute qui s'installe quant à la capacité de la puissance publique à protéger un territoire. Dans un pays où les finances publiques sont exsangues, gouverner demain ne consistera plus à promettre des métamorphoses sans garantir d'abord la continuité du réel.

C'est dans le soin apporté aux choses ordinaires, dans la rigueur de la gestion et dans la clarté des priorités, en permettant à chacun de mener sa vie dans la sécurité du quotidien, que la démocratie locale retrouvera sa force. Un phénomène d'autant plus fort que les infrastructures touchent à l'essentiel : se déplacer, boire, chauffer, communiquer... Des fonctions non négociables pour les Français.



REVUE PRESSE

LesEchos

CE QUE LES FRANÇAIS ATTENDENT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

HADRIEN VALAT



EAU, VOIRIE, TRANSPORTS EN COMMUN... LES PRIORITÉS DES FRANÇAIS POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

YVES-MARIE ROBIN



POURQUOI LES FRANÇAIS PLACENT L'ENTRETIEN DES RÉSEAUX AU COEUR DE LEURS PRIORITÉS

PHILIPPE RIOUX



LES RÉSEAUX DU QUOTIDIEN CONSTITUENT LES ARTÈRES SILENCIEUSES DE LA RÉPUBLIQUE

VICTOR DELAGE

CHIFFRES CLÉS



« LES FEMMES QUI VIVENT EN MILIEU RURAL SONT BIEN PLUS FREINÉES DANS LEUR CARRIÈRE ET BIEN PLUS DÉPENDANTES DES HOMMES QUE CELLES QUI HABITENT EN VILLE SELON UNE ÉTUDE DE L'INSTITUT TERRAM ET DE RURA. LE RAPPORT PARLE D'UN MALUS RURAL DU GENRE. »

france
inter

DÉCEMBRE 2025

CE QUE VIVENT (VRAIMENT) LES FEMMES RURALES

SALOMÉ BERLIOUX

FÉLIX ASSOULY

Onze millions d'existences hors champ : lire les inégalités de genre depuis la ruralité

Longtemps invisibilisées, les femmes rurales apparaissent aujourd'hui comme un angle mort majeur de l'analyse sociale. Leur situation découle de l'articulation entre les inégalités touchant l'ensemble des femmes et celles propres aux territoires peu denses : éloignement des services, faibles opportunités, mobilité contrainte. Ces difficultés s'accroissent encore pour les femmes issues des milieux populaires, produisant une « double marge » où chaque contrainte pèse plus lourdement qu'en ville. Les représentations culturelles, souvent archaïques, renforcent cette invisibilisation et l'effacement politique des rurales. Si les mécanismes de domination sont similaires à ceux des espaces urbains, leur intensité augmente : emplois discontinus ou à temps partiel, coût des trajets, accès restreint à la formation et à l'emploi qualifié...

Cette situation limite leur autonomie financière et accroît leur vulnérabilité patrimoniale en cas de séparation. La ruralité façonne durablement les trajectoires féminines, d'où la nécessité de politiques ciblées pour favoriser une égalité réelle.

L'analyse repose sur un dispositif mixte associant un volet quantitatif (5 052 répondants) et un volet qualitatif (93 entretiens conduits via un protocole conversationnel encadré), réalisés par Opinion Way.

« LES FEMMES RURALES
CUMULENT CONTRAINTES
PROFESSIONNELLES, ISOLEMENT
GÉOGRAPHIQUE ET CHARGE
DOMESTIQUE DANS DES
TERRITOIRES PEU VISIBLES. »

SALOMÉ BERLIOUX, FÉLIX ASSOULY

FOCUS

Présentation de l'étude au Sénat

11 DÉCEMBRE 2025 – SÉNAT, PARIS

À l'occasion d'un événement organisé au Sénat par Nemow Lab, en présence de sa fondatrice Jessica Matoua-David et de Madame la sénatrice Brigitte Devésa, présidente de la Délégation aux entreprises, l'étude *Ce que vivent (vraiment) les femmes rurales* a été mise à l'honneur.

Cette rencontre a permis à Victor Delage, directeur général de l'Institut Terram, de revenir sur les principaux enseignements de l'étude aux côtés de Salomé Berlioux, fondatrice et directrice générale de Rura, et coautrice du rapport. La réflexion s'est poursuivie lors d'une table ronde réunissant Dorothée Clouzot, représentante de la Banque des Territoires (direction de l'investissement immobilier), et Marion Ajaguin, fondatrice et CEO de Gekkko (La Réunion).



ÉVÉNEMENT ASSOCIÉ

Femmes rurales : rendre visibles les inégalités pour agir

9 DÉCEMBRE 2025 – PARIS

Longtemps la ruralité a occupé une place marginale dans les représentations nationales, tout comme les femmes qui y vivent. Souvent invisibilisées dans les données, les politiques publiques et dans des récits collectifs figés dans des images archaïques ou folklorisées, elles sont pourtant au cœur de la vitalité économique et sociale de nos territoires. En partant d'une étude inédite réalisée par l'Institut Terram et Rura, avec le soutien de la Macif, cette soirée a mis en lumière les réalités et les défis qui structurent la vie des 11 millions de Françaises qui vivent dans nos campagnes : distances plus coûteuses, services plus éloignés, charges plus lourdes, niveaux de revenus et marges financières plus contraints, dépendances économiques...

Afin d'éclairer les enjeux soulevés par cette étude, cet événement a réuni un panel d'intervenants issus des sphères publique, associative, économique et académique : Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations ; Michel Fournier, ministre délégué chargé de la Ruralité ; Jean-Louis Grosse-Delasalle, président de la Macif ; Salomé Berlioux, fondatrice et directrice générale de Rura ; Victor Delage, fondateur et directeur général de l'Institut Terram ; Odile Ezerzer, directrice Finance Épargne Macif ; Jean Viard, sociologue et directeur de recherche associé au Cevipof-CNRS ; ainsi que Félix Assouly, directeur du plaidoyer et de l'influence de Rura.

Mobilité contrainte, offre de garde insuffisante, éloignement des services essentiels, parcours professionnels fragmentés par le temps partiel subi ou l'emploi saisonnier, coût élevé des déplacements : autant de facteurs qui limitent leurs capacités, alourdissent la charge mentale et freinent l'accès à l'emploi qualifié, à la formation, à l'évolution professionnelle et à une autonomie financière durable.

Si la ruralité ne crée pas les inégalités de genre, elle contribue à les amplifier. C'est précisément l'un des constats majeurs de cette étude et l'enjeu central des discussions engagées lors de cet événement.



REVUE PRESSE



INÉGALITÉS FEMMES-HOMMES : À LA CAMPAGNE, UN « MALUS RURAL DU GENRE »

LA REDACTION



INÉGALITÉS : LES FEMMES DU MONDE RURAL LES PLUS TOUCHÉES

APOLLINE DE MALHERBE



POURQUOI VIVRE À LA CAMPAGNE EST UN « AMPLIFICATEUR D'INÉGALITÉS » POUR LES FEMMES

LA REDACTION



UN « MALUS RURAL DU GENRE » : VIVRE À LA CAMPAGNE, PUISSANT « AMPLIFICATEUR D'INÉGALITÉS » POUR LES FEMMES

LA REDACTION

CHIFFRES CLÉS



38 900 TÉLÉCHARGEMENTS DE L'ÉTUDE

RETOMBÉES DANS LES MEDIAS 61

647 955 D'EUROS-PUB ESTIMÉS

OCCASIONS DE VOIR 170 946 629

LE SON DES TERRITOIRES

« Le Son des Territoires » est le podcast de l’Institut Terram, dédié à l’exploration des initiatives, des défis et des perspectives qui façonnent nos espaces de vie.

CHIFFRES CLÉS

11
ÉPISODES

38 290
ÉCOUTES SUR LES PLATEFORMES

65 032
CONSULTATIONS

8M
VUES SUR LES RESEAUX SOCIAUX



ÉPISODE 6

RAPHAËL LLORCA, JANVIER 2025

Les marques : principales instances de sécrétion d'imaginaire territorial ?

Dans ce sixième épisode du *Son des Territoires*, Victor Delage reçoit Raphaël Llorca pour analyser la manière dont les marques mobilisent lieux, paysages et savoir-faire afin de construire des « imaginaires territoriaux » qui façonnent les perceptions et contribuent à la valorisation des régions. De plus en plus répandue, cette stratégie ouvre de nouvelles opportunités pour les territoires, tout en soulevant certains enjeux et points de vigilance.



ÉPISODE 7

JEAN-LUC SAURON, FÉVRIER 2025

La coopération transfrontalière au cœur de l'Europe

Dans ce septième épisode du *Son des Territoires*, Victor Delage reçoit Jean-Luc Sauron pour mettre en lumière le rôle clé des régions frontalières dans l'intégration européenne. Regroupant près de 30 % de la population de l'Union européenne et plus de deux millions de travailleurs frontaliers, dont 440 000 en France, ces territoires illustrent la manière dont les frontières deviennent de véritables espaces de coopération. L'épisode explore également les leviers permettant de renforcer cette dynamique afin de stimuler l'innovation.



ÉPISODE 8

NICOLAS PORTIER, MAI 2025

Eau sous tension : les Français face aux défis hydriques de leurs territoires

Dans ce huitième épisode du *Son des Territoires*, Victor Delage reçoit Antoine Bristielle pour échanger autour des tensions croissantes liées à l'eau. Entre sécheresses, inondations et dégradation de la qualité, l'épisode analyse un cycle hydrologique de plus en plus sous pression, tout en s'intéressant à la manière dont les Français perçoivent ces enjeux et aux réponses collectives qu'ils estiment nécessaires pour y faire face.



ÉPISODE 9

MARC-ANTOINE AUTHIER, LOÏSE LYONNET, JUIN 2025

La responsabilité territoriale des entreprises : et si tout partait du local ?

Dans ce neuvième épisode du *Son des Territoires*, Victor Delage reçoit Loïse Lyonnet et Marc-Antoine Authier pour discuter de la responsabilité territoriale des entreprises, une approche qui invite à considérer l'entreprise comme un acteur ancré dans son territoire. L'échange permet de comprendre pourquoi cette démarche émerge et comment les entreprises peuvent valoriser leurs impacts positifs et leur contribution au développement local.

ÉPISODE 10

MARGAUX TELLIER-POULAIN, HELNO EYRIEY, NOVEMBRE 2025

Cartographier le malaise : santé mentale et inégalités chez les jeunes

Dans ce dixième épisode du *Son des Territoires*, Victor Delage reçoit Margaux Tellier-Poulain et Helno Eyriey pour aborder la santé mentale des jeunes. Face à la progression du stress, de l'isolement et de l'anxiété, l'épisode analyse les facteurs de fragilisation, des pressions scolaires aux situations de précarité, tout en mettant en lumière les inégalités territoriales d'accès aux ressources. Il explore également les leviers d'action et les initiatives existantes pour mieux accompagner les jeunes.



ÉPISODE 11

JEAN-BAPTISTE MANENTI

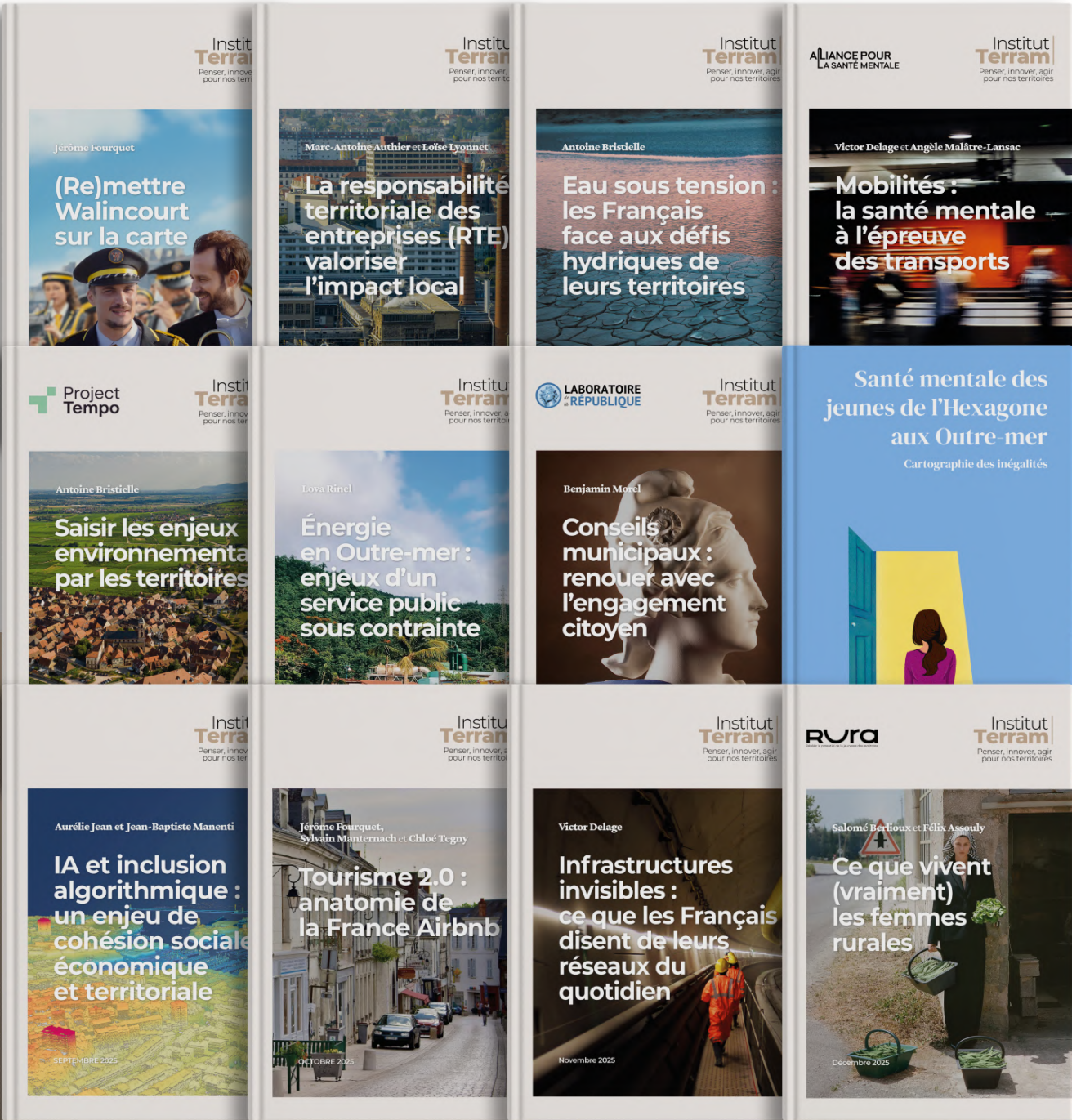
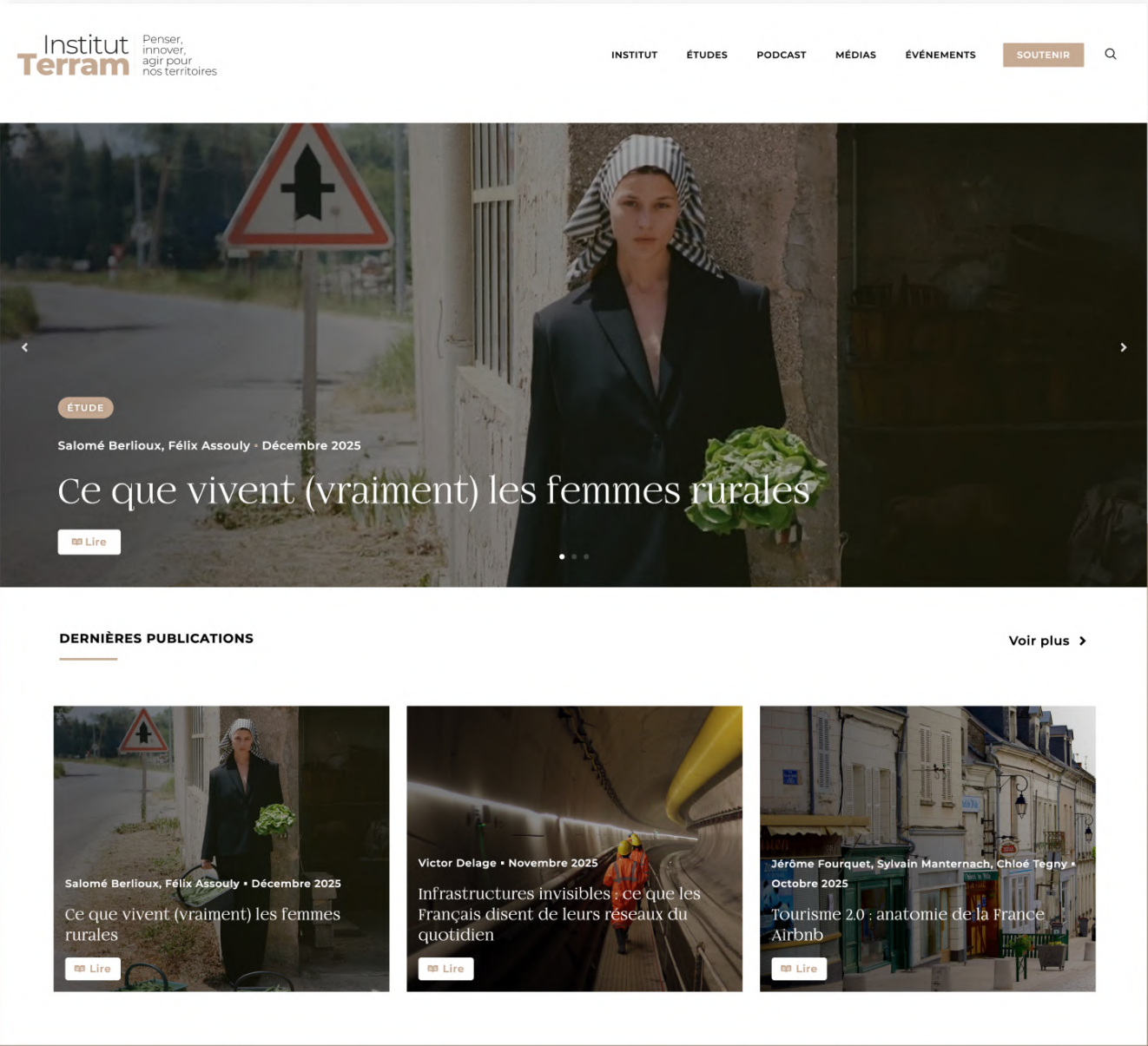
L'IA PEUT-ELLE RÉDUIRE – OU RENFORCER – LES FRACTURES TERRITORIALES ?

Dans ce onzième épisode du *Son des Territoires*, Victor Delage reçoit Jean-Baptiste Manenti pour explorer les impacts de l'intelligence artificielle sur les territoires. L'échange met en lumière les opportunités offertes par ces technologies, tout en soulignant les conditions nécessaires pour en faire de véritables leviers d'inclusion, de cohésion sociale et de développement territorial.



Nos CHIFFRES

SITE INTERNET ET NEWSLETTER
DE JANVIER À DÉCEMBRE 2025



378K

TÉLÉCHARGEMENTS
DES ÉTUDES

1,9M

VISITEURS SUR
LE SITE INTERNET

14

NEWSLETTERS
ENVOYÉES

19K

ABONNÉ(E)S
À LA NEWSLETTER

1,3K

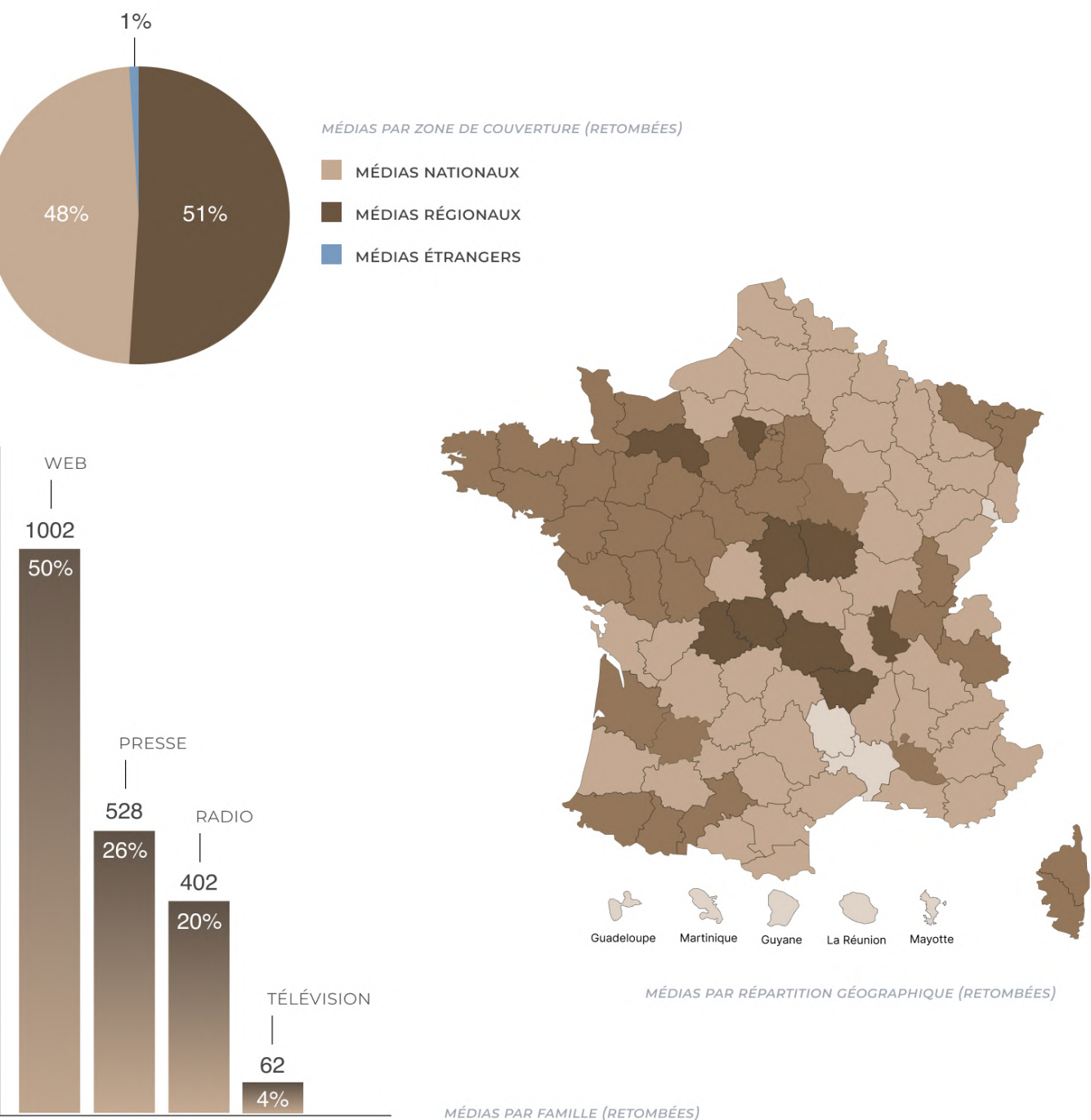
NOUVEAUX ABONNÉS
SUR LE DERNIER MOIS

Nos CHIFFRES

DANS LES MÉDIAS

VEILLE ET ANALYSE MÉDIAS

Les bilans médias sont réalisés à partir d'articles, de séquences et d'informations extraits des documents médiatiques traités quotidiennement par Cision Luqi, première plateforme de veille presse et médias.



1 994

RETOMBÉES DANS
LES MÉDIAS

2 539 379 470

OCCASIONS DE VOIR

11 972 305

D'EUROS-PUB ESTIMÉS

851

NOMBRE DE PAGES
DANS LA PRESSE

NOUS SOUTENIR

Vos dons permettent d’alimenter
trois piliers fondamentaux :

01 S'ENGAGER POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Les contributions permettent de mener à bien la réalisation et la diffusion de recherches visant à comprendre les transformations et les dynamiques territoriales à l’œuvre. Les adhérents participent à la réflexion et à l’élaboration d’actions.

02 DÉMOCRATISER L'ACCÈS AU SAVOIR

Le soutien des donateurs permet de rendre accessible gratuitement l’intégralité des travaux de l’Institut Terram : études exhaustives, recommandations opérationnelles, enquêtes d’opinion, compilations de données et séries de podcasts. La majorité des événements organisés sur différentes typologies de territoires sont ouverts au public.

03 GARANTIR NOTRE INDÉPENDANCE

L’Institut Terram s’engage à opérer en toute autonomie, sans affiliation politique. Ses propositions s’appuient sur des faits, des données, des analyses méticuleuses et un éventail varié d’expertises. La diversité de ses sources de financement garantit sa liberté d’action et d’expression, exempte de toute forme de dépendance ou d’influence extérieure.

Comment nous soutenir ?

DEVENIR ADHÉRENT

Pour les entreprises, il est possible d’adhérer à l’Institut Terram en s’acquittant d’une cotisation annuelle. Les entreprises adhérentes peuvent bénéficier d’une réduction d’impôt sur les sociétés (ou le cas échéant sur l’impôt sur le revenu) au titre de leur cotisation, à hauteur de 60 %, dans la limite de 20 000 euros, ou 0,5 % du chiffre d’affaires hors taxe si ce dernier montant est plus élevé – au-delà de ce plafond, l’excédent est reporté sur les cinq exercices suivants et ouvre droit à la réduction d’impôt dans les mêmes conditions (article 238 bis du Code général des impôts).

FAIRE UN DON

POUR LES PARTICULIERS

Les dons des particuliers peuvent bénéficier d’une réduction d’impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable – au-delà de ce plafond, l’excédent est reporté sur les 5 années suivantes et ouvre droit à la réduction d’impôt dans les mêmes conditions (article 200 du Code général des impôts).

Exemple : un don de 100 euros coûte 34 euros après réduction d’impôt.

POUR LES ENTREPRISES

Les dons des personnes morales de droit privé assujetties à l’impôt sur les sociétés (ou à l’impôt sur le revenu) peuvent bénéficier d’une réduction d’impôt de 60 % pris dans la limite de 20 000 euros ou 0,5 % du chiffre d’affaires hors taxe si ce dernier montant est plus élevé – au-delà de ce plafond, l’excédent est reporté sur les 5 exercices suivants et ouvre droit à la réduction d’impôt dans les mêmes conditions (article 238 bis du Code général des impôts).



